Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

102
JUIN
JUILLET
2007

Vert les camps !

- P. 10 L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE ET BÉNÉVOLE EN OJ : TOUT UN PROGRAMME !
- P. 11 LE FORUM DES CACAHUÈTES A INTERPELLÉ DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES.



Bureau de dépôt : Bruxelles 4 Editeur responsable : B. Many, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

SOMMAIRE

Avec le soutien de la Communauté Française, des programmes de Résorption du Chômage de nos belles Régions Wallonne et de Bruxelles-Capitale-Brusselse Gewest.

CALENDRIER

		Juillet 2007	Août 2007		Septembre 2007		
Lundi							lundi
mardi							mardi
mercredi				1			mercredi
jeudi				2			jeudi
vendredi				3			vendredi
samedi				4		1	samedi
dimanche	1			5		2	dimanche
lundi	2	CA FESOJ		6	FiFR (14h)	3	lundi
mardi	3	CA CRIJ		7	CG Fonds GAR	4	mardi
mercredi	4	GT « politiques programmatiques »		8	CCOJ	5	mercredi
jeudi	5	GT CESSOC : « APE »		9		6	jeudi
vendredi	6	Formation laby 1		10		7	vendredi
samedi	7	Formation laby 1		11		8	samedi
dimanche	8			12		9	dimanche
Lundi	9	CCOJ		13		10	lundi
mardi	10	Négociation décret OJ		14		11	mardi
mercredi	11			15	CA APEF / JCC à Gerpinnes	12	mercredi
jeudi	12			16		13	jeudi
vendredi	13			17		14	vendredi
samedi	14			18		15	samedi
dimanche	15			19		16	dimanche
lundi	16			20		17	lundi
mardi	17			21	CA CRIJ / Bureau CJEF	18	mardi
mercredi	18	Drink pour l'outil « locaux »		22		19	mercredi
jeudi	19			23		20	jeudi
vendredi	20			24		21	vendredi
samedi	21			25		22	samedi
Dimanche	22			26		23	dimanche
lundi	23			27		24	lundi
mardi	24		CG fonds GAR/CA CRIJ + Bureau CJEF	28	Comité de sélection fonds GAR / AG du CJEF	25	mardi
mercredi	25			29		26	mercredi
jeudi	26			30		27	jeudi
vendredi	27			31		28	vendredi
Samedi	28					29	samedi
Dimanche	29					30	Dimanche
Lundi	30						Lundi
Mardi	31						Mardi

CJC EN MOUVEMENT

ASSEMBLÉE DU CJC

L'Assemblée générale s'est réunie le 24 mai à l'Auberge Jacques Brel pour toute une journée. L'élection du nouveau Conseiller théologique était à l'ordre du jour. Ensuite, le secrétaire général a présenté le rapport d'activités annuel, le bilan et les comptes de résultat du CJC au 31 décembre 2006 ainsi que le budget prévu pour 2007.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

ELECTION D'UN CONSEILLER THÉOLOGIQUE

Le mandat de Pascal Roger s'achève le 30 juin prochain. Il a fait part de son souhait de ne pas renouveler son mandat. Dominique Colin, prêtre et religieux de l'ordre des Dominicains, est candidat à sa succession.

Les quatre piliers de l'ordre des Dominicains : Vie fraternelle ; Vie contemplative ; Prédication (annoncer l'Evangile) ; Etude et réflexion. Dans l'ordre des dominicains, les supérieurs hiérarchiques sont, à tous les niveaux, élus par leurs frères pour un mandat à durée déterminée, renouvelable une fois. C'est un bel exemple de fonctionnement démocratique.

Présentation du candidat

Originaire de Beauraing, Dominique Colin a 32 ans. Il s'est engagé à la FSC (Fédération des Scouts Catholiques) en tant qu'animateur pendant trois ans. Après une licence en philosophie à Namur et LLN, il a rejoint, en 2001, la Communauté dominicaine de Froidmont/Rixensart. Il exerce des fonctions pastorales, au sein d'une équipe où la collaboration entre prêtres et laïcs est déjà très avancée. Il travaille aussi avec les jeunes pour la préparation de la messe du dimanche soir et a des liens avec trois unités locales de scouts. Ses centres d'intérêt sont la lecture, le dialogue et les contacts. Il n'aime pas les sports.

Il a rencontré Brice (et a ainsi connu le CJC) à l'occasion d'un module de formation à Louvain-La-Neuve « Foi privée, foi publique ». Il craint que l'Eglise ne perde pied dans des lieux où le travail d'évangélisation n'est plus prioritaire. Il pense que la présence de l'Eglise dans ces lieux est encore possible et souhaitable. S'il est élu conseiller théologique du CJC, il découvrira la charge de la fonction au fur et à mesure, d'abord en tant qu'individu. Puis il souhaite élargir les liens entre Eglise institution et CJC et ses OJ avec leur variété et spécificité. Si des crispations ou malentendus devaient encore subsister entre CJC et conférence épiscopale, il y a lieu de les décrisper.

Le monde politique lui est moins connu mais il est ouvert à l'apprentissage.

La question du sens n'est pas donnée a priori, il faut nous la poser continuellement. L'épithète « catholique » soulève plus de questions qu'il ne donne de réponses mais il ne peut plus être utilisé actuellement comme il l'a été il y a 50 ans. Pourquoi cet épithète subsiste-t-il au CJC ? Est-il donneur de sens, de valeurs ?

Dominique propose d'avancer dans la réflexion sur ce que veut dire pour nous « être catholiques » avant que d'autres ne le fassent à notre place.

Echange avec les membres de l'assemblée et vote

Après la présentation, les délégués à l'Assemblée du CJC ont souhaité creuser le portrait du candidat en le questionnant sur son rôle sur le terrain des jeunes, sur la manière dont il envisage les contacts avec les OJ et son mandat au sein de la coordination.

Dominique a souligné l'importance, pour lui, du partage et des échanges sur les questions de sens ou autres thèmes intéressant les jeunes, ce qui permet d'avancer ensemble et d'élargir le point de vue de chacun.

Dominique est élu Conseiller théologique du CJC à l'unanimité des voix.

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2006 DU CJC

Dans son rapport d'activités, Brice Many a rappelé les trois axes qui fondent l'existence de la coordination : le soutien au organisations membres, la représentation auprès des pouvoirs publics, la représentation auprès de l'Eglise.

Soutien aux OJ membres

- Outils et actions de communication : la Newsletter hebdomadaire, le bimestriel Correspondance, le site Internet, participation à la consultation sur le pacte associatif ;
- Participation aux événements rythmant la vie des organisations membres. Exemples : la campagne bisannuelle de la JOC « Altern'activons-nous » autour des élections communales ; le Congrès de J&S ; le colloque inter mouvements organisé par les guides et le patro ; actions des J/CSC ; le prix Indications des Jeunes Critiques ; les 20 ans de Gratte ;
- Apport d'expertise et conseils. Relance d'ACMJ
- Réalisation d'outils pédagogiques : « Secouons le projet pédagogiques » (sur les centres de vacances) ; « Responsabilités d'animateurs » (actualisation) ; Ma commune, mode d'emploi (site, cahier et carnet de revendications, dans le cadre des élections communales) ;
- Formation pour comprendre le labyrinthe des institutions fédérales, régionales et communautaires « Laby 1 et 2 » ;
- Projet Emploi : gestion quotidienne du projet ; suivi des dossiers des travailleurs ; contacts avec les pouvoirs publics subsidiants ; participation à une journée d'information APE (Aides à la Promotion de l'Emploi) ; organisation d'une journée d'information pour les OJ ;
- Vie des instances : Assemblée générale trimestrielle ; Conseil d'administration mensuel ; réunion bimensuelle du Bureau.

Représentation auprès des pouvoirs publics

- Mandats sectoriels : réunion bimestrielle des mandataires ; participation aux réunions et groupes de travail de la CCOJ (Commission Consultative des OJ) avec mise en route du Règlement d'Ordre Intérieur, avis concernant la reconnaissance triennale des OJ, avis sur la circulaire concernant les politiques programmatiques ; début des négociations concernant un nouveau décret de reconnaissance et de subventionnement des OJ. Participation aux réunions du Bureau et de l'Assemblée du CJEF. Participation au Conseil d'administration du CRIJ. Participation à la plate-forme intersectorielle de jeunesse.
- Contacts politiques : avec des parlementaires cdH et Ecolo notamment et quelques parlementaires PS ; contacts avec les cabinets ; participation à l'université d'été du PS ; contacts communaux via des projets issus de l'action Jeunes causent commune.
- Mandats Emploi auprès de la FESOJ (Fédération des Employeurs du secteur des Organisations de Jeunesse), de la CESSOC (Confédération des Employeurs des secteurs Sportif et Socio Culturel) et plusieurs structures créées dans le cadre des Accords du Non Marchand.
- Autres mandats : au Conseil Interdiocésain des Laïcs ; à la Plate-forme francophone du volontariat ; au SEGEC (Secrétariat Général de L'Enseignement Catholique) ; Justice et Paix ; Entraide et Fraternité ; Centre National pour la Coopération et le Développement CNCD ; Média Animation.

PRÉSENTS ET PROCURATIONS :

Catherine GEEROMS, ACMJ
Anne-Claire ORBAN, ACMJ
Gwenaëlle HOSTE, GE-CGTJ
Annick EMPAIN, GE-CBTJ
Pierre RENAULD, GRATTE
Martine DE BOOSERE,
Vol. E&A (+proc. Isabelle CROONEN, Vol. E&A)
Eric OLBREGTS, J&S
Virginie TIBERGHIEN, GCB
(+ proc. Sylvie ROBERTI,GCB)
Brice MANY, CJC
(+ proc. Mathieu DIKU, JOC)
Pascal ROGER, CJC
Laurent JAUNIAUX, FNP
(+ proc. Pauline BECK, FNP)
Gaëlle DEMEZ, J/CSC
(+ proc. Claire DELOBEL, J/CSC)
James PIRNAY, JEC
(+ proc. Luc Van Craesbeeck, JEC et Michèle SCHAUT, SIAJ, le matin)
Hyacinthe GIGOUNON, JOCF
(+ proc. Luigi MAUTI,JOC)
Noémie JADIN, FNPF
(+proc. Valentine VERACHTERT, FNPF)
Michèle SCHAUT, SIAJ, l'après-midi.

INVITÉS :

Baudouin CHARPENTIER, conférence épiscopale
César BENOIT, CJC
Mathieu BROGNIET, CJC
Dominique COLIN, candidat conseiller théologique

EXCUSÉS :

Isabelle de Moffarts, GEN
Claire Delobel, J/CSC
Celles et ceux qui ont donné leur procuration

Représentation auprès de l'Eglise

- Rencontre avec Mgr Rémi Van Cottem et avec Mgr Guy Harpigny
- Participation à Toussaint 2000 via un stand.
- Contacts avec la Liaison des Pastorales des jeunes et élaboration d'outils conjoints.
- Présence dans certaines publications.

Réactions de l'Assemblée

Pour Noémie Jadin, FNPF, la présentation du rapport des activités en CJC lui permettra de parler plus facilement du CJC aux permanents de son OJ.

Anne-Claire Orban, ACMJ, demande qu'au prochain rapport annuel d'activités soit ajouté l'écho des activités du CJC dans les média.

COMPTES 2006 ET BUDGET 2007 DU CJC

Bilan du CJC au 31/12/2006

Remarque préliminaire : cette année, le CJC doit publier ses comptes en vertu de la loi sur les ASBL. Compte tenu de cette « transparence » des comptes, le CJC a fait appel à un réviseur d'entreprises qui nous a apporté ses conseils. Un effort a été porté sur la lisibilité des comptes 2006. Les ASBL ont depuis quelques années des obligations administratives et comptables de plus en plus nombreuses. L'exercice 2006 a ainsi été l'objet de différents nettoyages et régularisations.

Approbation des comptes de résultat du CJC au 31/12/2006

Le budget 2006 était présenté avec un déficit possible de - 49 000 euros ! Le résultat est heureusement resté largement en-deça : - 4 156,05 euros

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des voix.

Décharge des administrateurs du CJC

La décharge des administrateurs du CJC est votée à l'unanimité des voix.

Budget 2007

Le budget 2007 est présenté avec quelques modifications pour certains postes, de manière à mieux coller à la réalité. Les poste activités pédagogiques prend ainsi en compte l'opération « cacahuètes », le sondage et les soirées décentralisées des volontaires dans le cadre du plan triennal.

Anne-Claire Orban demande pourquoi une perte de –12 809 euros est prévue en 2007.

Réponse de Brice : c'est le résultat de la somme entre dépenses et recettes, mais l'espoir est d'arriver à une perte moindre, entre autres en augmentant les recherches de subsides.

Brice remercie le comptable et le secrétaire général adjoint pour la qualité de leur travail qui nous donne une visibilité financière et permet d'avancer sereinement, même s'il faut trouver des moyens complémentaires.

Approbation du budget 2007 du CJC

Le budget est approuvé à l'unanimité des voix.

PERSPECTIVES ET ACTIONS PRÉVUES EN 2007 DANS LE CADRE DU PLAN TRIENNAL

Mathieu Brogniet rappelle les quatre actions prévues cette année dans le cadre du plan triennal du CJC qui porte sur le thème de l'engagement volontaire et bénévole :

- Réalisation de la carte de vœu pour lancer le plan triennal 2007-2009 : « Pris du virus Volontariat, soyez contagieux ». Par cette carte nous voulions également remercier les volontaires pour leur engagement.
- Radiographie du volontaire : de mai à juin 2007, nous souhaitons récolter, via un sondage accessible sur le site Internet du CJC, un maximum de données quantitatives sur les types et modes d'engagement des jeunes du CJC, faire en sorte que les jeunes se reconnaissent dans cette enquête et produire une synthèse utilisable pour la suite du programme.
- Prise de sens : début octobre 2007, nous organisons 5 soirées régionales qui proposent un retour sur les résultats du sondage réalisé en mai – juin. Nous voulons ainsi favoriser l'échange entre les jeunes engagés dans les OJ sur les engagements qu'ils y vivent et le sens qu'il y donnent.
- Colloque : en décembre 2007, un colloque proposera des conclusions sur les représentations de l'engagement volontaire et bénévole au sein du CJC et apportera des éclairages extérieurs sur la thématique. Il clôturera de manière festive l'année 1 du plan triennal et lancera l'année 2.

QUELQUES INFORMATIONS DIVERSES POUR TERMINER L'ASSEMBLÉE

- La Formation « acteur gestionnaire » à destination des permanents d'OJ aura lieu au cours du mois de juin.
- La cellule COMMU cherche des collaborateurs ponctuels pour alimenter la rubrique hebdomadaire « Décryptons l'actu » du site du CJC : 3000 signes maximum ce qui équivaut à une page et demie. Cette rubrique traite soit un thème de l'actualité, un phénomène de société ou un événement de l'associatif jeune. Contacter Mathieu Brogniet : mbrogniet@cjc.be
- En CCOJ nous poursuivons la négociation du nouveau décret OJ : plus d'informations dans la NL consacrée à cet effet.

Pour permettre aux cadres des OJ de suivre la négociation du décret, le CJC a créé une newsletter, la newsletter de la négociation. Les cadres des OJ peuvent s'y inscrire : mbrogniet@cjc.be

M.P.

PLAN TRIENNAL DU CJC : L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE ET BÉNÉVOLE

Dans cette optique, cette première année est l'occasion pour le CJC et ses 15 organisations membres de « sonder » l'engagement des jeunes qui les composent. Quelles motivations ? Quels types d'engagement ? Comment ? Pourquoi ? Combien ? sont des questions auxquelles nous tenterons de répondre d'ici la fin de l'année.

Lancé au début 2007, le nouveau plan triennal du CJC cherche à valoriser et promouvoir l'engagement volontaire et bénévole.

Quatre actions sont organisées cette année :

1. « Bienvenue au virus Volontariat » : envoi d'une carte de vœux en janvier à tous les membres du CJC
2. « Radiographie du volontaire » : pris du virus Volontariat, les volontaires étaient invités de mai à juin à passer une « radio » sur www.cjc.be en répondant à un grand sondage
3. « Prises de sens » : en octobre, rencontres des volontaires au cours de soirées conviviales qui réuniront des jeunes de toutes les OJ du CJC
4. « Colloque médical » : en décembre, grande réunion des médecins et des volontaires pour fêter dignement la propagation du virus au cours de cette année 2007

Viens partager ton engagement avec d'autres jeunes. Viens parler de ce que tu vis au quotidien dans ton OJ, ce qui te pousse et te motive !

- *Le 1er octobre à Namur*
- *Le 2 octobre à Louvain-la-Neuve*
- *Le 3 octobre à Charleroi*
- *Le 4 octobre à Bruxelles*
- *Le 5 octobre à Liège*

Prochain rendez-vous : les « Prises de sens »

Pendant une semaine, **du 1er au 5 octobre 2007**, les volontaires du CJC sont invités à une « Prise de sens » dans leur région. Sous forme de rencontre ludique, chaque « Prise de sens » réunira chaque soir un représentant de chaque OJ du CJC dans cette région, soit 15 jeunes volontaires porteurs d'engagements différents.

Pour participer, rien de plus simple ! Contacte directement le siège central de ton OJ, dont les coordonnées se trouvent au verso de ce Correspondance, et inscris-toi pour la soirée qui se déroule près de chez toi.

M.B.

FORUM DES CACAHUÈTES

Dans le cadre des élections législatives de juin 2007, le CJC a voulu réaffirmer le rôle de l'associatif jeune pour une société plus juste et plus solidaire. Fidèle à son identité, le CJC a opté pour une forme ludique et positive, l'opération « Cacahuètes »

Le jeu «La journée Cacahuètes»
Le matin, tu pèches au sort le nom de quelqu'un d'autre. Il sera ta cacahuète et durant toute la journée, tu devras lui faire plaisir sans te dévoiler. Quelqu'un d'autre a aussi pêché ton nom et a pour mission de te faire plaisir. En fin de journée, chacun devra dire qui, selon lui, l'avait tiré au sort.

Les jeunes des Organisations de Jeunesse ont un projet de société basé sur ces valeurs et souhaitent être entendus par les politiques. Le CJC vise par ailleurs à permettre l'appropriation du fonctionnement institutionnel en développant des outils d'information et de formation.

Les élections sont un moment de choix de projets politiques qui vont orienter la vie de tous les citoyens durant plusieurs années. Il était important de se poser la question de la politique que l'on souhaite pour les années à venir.

DES REVENDICATIONS

Le choix de société au sein des OJ est celui d'un monde ouvert et solidaire. Nous souhaitons une société qui encourage les initiatives positives plutôt qu'une société qui sanctionne et réprime ; une société où ce n'est pas la peur qui guide les comportements mais l'envie d'une participation plus grande et mieux reconnue.

Concernant les matières fédérales, le CJC attend des mesures politiques pour :

1. Un niveau de vie de qualité pour tous
2. Des services publics
3. Une sécurité conviviale
4. Des relations internationales équilibrées
5. Une immigration ouverte
6. Une économie solidaire
7. Un environnement protégé
8. Une fiscalité équitable
9. Une justice respectueuse
10. Un volontariat soutenu

Cette société favorise l'équité sans préjudice pour les générations à venir. Dans notre projet, les mesures politiques sont globales et à long terme. Elles tiennent compte à la fois des enjeux économiques mais aussi sociaux, environnementaux, culturels et de leurs interactions.

Sur base de notre projet de société, les revendications des jeunes, acteurs de la société d'aujourd'hui et futurs adultes, travailleurs, parents sont à la fois pragmatiques et idéologiques. De la nouvelle législature, nous souhaitons avant tout une démarche politique responsable et des décisions cohérentes.

DES ACTIONS

Le projet « cacahuète » s'est décliné au travers de plusieurs actions. La première fut le dossier du précédent Correspondance. Dans le même temps, le CJC lançait le site www.cacahuetes.be. Ce site comprend des ressources sur le fonctionnement institutionnel, les compétences fédérales, les revendications des jeunes et les programmes des différents partis. Tout est y gratuit et utilisable par tous.

Ce site comprenait surtout une possibilité de s'inscrire et d'interpeller les hommes politiques. Cela passait par plusieurs possibilités : poser des questions libres, choisir parmi les revendications la plus importante ou proposer une mesure particulière.

Le 30 mai, le CJC invitait les présidents de partis à l'Auberge de Jeunesse Jacques Brel pour une rencontre-débat entre citoyens et politiques. Ils se sont fait représentér par Gaëlle Lanotte pour le PS, Françoise Bertieaux et Florence Reuter pour le MR, Sylvie Roberti pour le CDH, Benoît Hellings et Zoé Genot pour ECOLO

La troisième action fut le Forum des cacahuètes, débat-rencontre entre les représentants de parti et représentants des OJ. Dans le même esprit que la campagne, cette rencontre a été organisée en trois temps :

- **"Le podium des cacahuètes» :**
  Chaque candidat a donné son classement des trois meilleures mesures politiques prises par son parti au cours des dernières années.
- **"Ma mesure cacahuète» :**
  Plus difficile, et certainement une première du genre, cette seconde partie du forum amenait chaque candidat a choisir une mesure proposée par un autre parti avec laquelle il est d'accord.
- **"Le cacahuète langage» :**
  Ayant sélectionné une image parmi la vingtaine de photos affichée dans la salle, chaque candidat a laissé libre cours à son inspiration pour décrire, à partir de celle-ci, son projet de société.

UN PROJET POUR DES CACAHUÈTES ?

Ce projet connaît au final des aspects positifs et négatifs. La partie plus « institutionnelle », le débat entre les politiciens et les représentants des OJ, a été marqué par une faible participation. Si l'impact politique est dommageable pour le CJC, ce sont les OJ elles-mêmes qui en souffrent dans la défense de leur vision de la société et de leurs spécificités.

L'impact médiatique fut plus positif, la déclinaison du concept « cacahuète » en différents supports a permis de toucher un plus large public. Il y a eu ainsi un passage sur Vivacité et une brève chez CinéTéléRevue. Par son ton ludique, l'opération aura marqué quelques esprits.

Média-Animation, l'ICC et ACMJ

Nous saluons et remercions les personnes qui ont porté le projet et les organisations qui l'ont soutenu.

B.C.

LES JEUNES CAUSENT COMMUNE ...

Dans plusieurs communes, la campagne 2006 du CJC « Les jeunes causent commune » a fait éclore des initiatives.

... A Namur

Après avoir rencontré l'échevin de la jeunesse de Namur, Tanguy Auspert, et lui avoir exprimé ses revendications, le CJC était invité, le 2 mars dernier, à la rencontre entre mouvements de jeunesse namurois et l'échevin. Monsieur Auspert a ouvert la réunion en présentant les acquis. Il a obtenu pour les Unités le prêt de salles, pour des événements et de camions, pour le transport du matériel lors des camps.

Monsieur Auspert étant également échevin du patrimoine, la réunion a été l'occasion de faire un état des lieux des locaux des différents groupes (besoins d'aménagement pour plus de sécurité, besoin de matériel ou de nouveau locaux...). Monsieur Auspert a présenté l'état d'avancement de l'enquête qu'il réalise auprès des groupes sur leur accès à un local.

... à Sambreville

Après avoir rencontré l'échevine de la jeunesse de Sambreville, Madame Grégoire, le CJC, soutenu par la JOC de Namur, organisait le 16 mai dernier une réunion rassemblant représentants de mouvements de jeunesse, acteurs associatifs divers et représentants de la plate-forme communale des quartiers, organe relais et de coordination du tissu associatif local.

Après avoir présenté les acteurs à l'initiative et mis en contexte la démarche, la discussion s'est engagée, en présence de l'échevine de la jeunesse, autour des projets menés par la plate-forme communale des quartiers et les manières d'amener les jeunes à participer à la vie de la commune. En conclusion, les participants ont mis l'accent sur la diversité des actions déjà existantes et l'importance de mettre en réseau les acteurs et les énergies. Une rencontre entre les représentants des différentes mouvements de jeunesse de la commune sera organisée en septembre pour leur donner un écho de cette rencontre et les inviter à prendre place au sein de la plate-forme communale des quartiers.

... à Gerpinnes

Deux réunions ont eu lieu, à l'initiative de l'échevin de la jeunesse, le bien nommé Monsieur Merveille. La première a permis aux acteurs présents de faire connaissance. Lors de la seconde, les débats ont porté sur la manière de faire advenir un Conseil

La campagne « Les jeunes causent commune » a été lancée dans le cadre des élections communales d'octobre 2006. Elle a pour objectif la reconnaissance des et le soutien aux organisations de jeunesse ainsi que la participation active des jeunes au sein de leur commune. La brochure « La commune », destinée aux jeunes acteurs locaux, présente le fonctionnement de la commune et des idées d'actions concrètes. Le cahier de revendications est un mémorandum destiné aux mandataires politiques locaux. Ces outils sont disponibles sur le site web de la campagne www.jeunesetcommune.be ou sur simple demande au CJC – 02/230 32 83 – cjc@cjc.be

consultatif des Organisations de Jeunesse pour l'étendre éventuellement à l'ensemble des jeunes dans un second temps.

Le CJC a invité, en accord avec tous les partenaires, le président de la coordination des Organisations de Jeunesse de Mouscron. Celui-ci a présenté le fonctionnement de ce conseil des OJ au niveau local et son histoire.

Les décisions prises portent sur la méthode :

- Faire les choses petit à petit, à partir des mouvements de jeunesse et mettre en œuvre un premier conseil pour un an ;
- Inviter les mouvements de jeunesse et l'échevin de la jeunesse à une réunion de préparation de l'année 2007-2008, autour de l'unité GCB, présente à la réunion.

A cette occasion, un groupe de jeunes issus des mouvements sera constitué pour construire un premier Conseil consultatif des OJ pour un an. Celui-ci se mettra au travail en septembre, le nombre de réunions sera fixé pour l'année afin de permettre la planification et de mesurer l'engagement demandé. Les objectifs premiers du groupe seront également fixés avec ceux qui y participent.

M.B. & B.M.

LPJ-CJC : OUTIL PÉDAGOGIQUE « MON LOCAL… C'EST TON LOCAL »

Depuis 2003, le CJC organise des rencontres entre des personnes investies en mouvements de jeunesse et des personnes investies dans les paroisses. Ce groupe de travail, baptisé « LPJ-CJC » est constitué de représentants du Patro, des Guides et des sections régionales de la Liaison pastorale des jeunes.

En septembre 2007, ne manquez pas la sortie de l'outil « Mon local… c'est ton local ! ». Ce poster sera distribué dans les paroisses et, au sein des mouvements guide et patro, auprès des animateurs locaux mais aussi des cadres régionaux et nationaux.

L'outil veut recréer ou renforcer la relation OJ - Paroisse autour de l'occupation d'un local. En effet, nombreux sont les groupes de jeunes qui bénéficient d'un local appartenant à la paroisse ou à la fabrique d'Eglise.

Parce que nous sommes avant tout des partenaires, apprenons à vivre ensemble autour de ce local. Le poster présente de manière ludique de nombreuses pistes d'actions pour se rencontrer et apprendre à se connaître.

M.B.

RÉUNION DES MANDATAIRES

Les mandataires des OJ du CJC au sein des différents organes représentatifs du secteur de la jeunesse, se sont réunis le 03/05/2007 à Bruxelles.

Ces réunions bimestrielles ont pour objectif d'échanger sur la réalité que nous vivons au sein de nos mandats et, en mettant en perspective les enjeux qui s'y rapportent, d'apporter une analyse transversale sur le rôle des mandataires et sur les enjeux de société qui sont débattus dans ces lieux.

Les derniers travaux de la commission formation du **CJEF** ont permis de finaliser l'arrêté « formation » du décret « Centres de vacances » et d'adopter un texte sur l'habilitation des organismes de formation. Globalement, deux enjeux sous-tendent les débats actuels de la commission « formation » du CJEF. Premièrement, le soutien et la reconnaissance des formations d'animateurs organisées par les OJ, notamment par le maintien de l'enveloppe budgétaire qui leur est attribuée. Deuxièmement, il faut empêcher l'adoption d'articles budgétaires permettant aux autres organismes de formation de venir puiser des subsides dans l'enveloppe réservée aux OJ.

Notons que les matières traitées par l'actuelle commission formation du CJEF passeront à la CCOJ tandis que le CJEF traitera de manière beaucoup plus large la thématique « formation ».

En **CCOJ**, à la demande du secteur, la ministre Laanan a fait un état des lieux de son projet politique à mi-parcours. Elle a mis l'accent sur l'actuelle réforme du CJEF, du décret OJ et du décret Emploi Le secteur, peu satisfait par cette réponse, souhaite que l'on parle également de partenariat avec les Régions sur l'emploi, du refinancement du centre de prêt de matériel de Naninne, du soutien à l'action décentralisée des mouvements de jeunesse et aux infrastructures locales de jeunesse…

La CCOJ a traité ces derniers mois de sujets « chauds » tels que la circulaire « politiques programmatiques », présentée par la ministre le 29/05/2007, les reconnaissances triennales des OJ et les subsides ordinaires.

Circulaire qui réorganise plusieurs programmes de subventions pour des projets mis en place par les Organisations de jeunesse.

Au niveau des **relations internationales**, la réunion des mandataires a permis d'identifier le volontariat comme un enjeu futur important au niveau européen car il sera reconnu comme vecteur **d'employabilité,** en parallèle de la formation professionnelle. Même si les enjeux qui se dessinent au niveau européen ne rentrent pas directement dans notre cadre d'action, il est important de se préparer à s'y investir par la suite.

Enfin, concernant **le décret « Emploi »,** le cabinet Laanan construit actuellement un nouveau décret, censé simplifier le subventionnement de l'emploi. L'idée phare est celle de fourchettes d'emplois, appelées « fourchettes-cadre ».

Ces fourchettes fixeraient des seuils minimaux et maximaux d'emplois subventionnés pour toutes les associations.

Comme chaque année, un arrêté d'application doit faire l'objet d'un avis des organes d'avis, après avoir été négocié avec les partenaires sociaux. Les enjeux de ce décret emploi sont la revalorisation des emplois du non-marchand et le refinancement du secteur.

M.B.

JOURNÉE DE CLÔTURE DE LA CAMPAGNE D'ENTRAIDE ET FRATERNITÉ SUR LES DROITS HUMAINS

Action Vivre Ensemble et Entraide et Fraternité travaillent ensemble pour lutter contre l'exclusion sociale, tant en Belgique que dans les pays du Tiers monde. Elles mènent durant l'Avent et le Carême, des campagnes de sensibilisation sur différents thèmes liés à l'exclusion et au développement. Grâce aux fonds récoltés notamment durant ces campagnes, Entraide et Fraternité et l'Action Vivre Ensemble soutiennent, dans le Sud comme chez nous, de nombreuses associations de citoyens qui se rassemblent pour «sortir de la marge et se mettre en marche ». Une importance et un soutien croissants sont accordés à des revendications politiques en vue d'une société plus juste, dont l'être humain soit l'acteur central et non la victime.

Le 24/03/2007, Entraide et Fraternité clôturait symboliquement une campagne de 5 ans sur les droits humains. Au cours de ces 5 années, l'ONG de développement a abordé successivement l'égalité homme-femme, les droits politiques, économiques et culturels, et enfin la solidarité et le développement.

Cette campagne a été l'occasion de porter de nombreuses idées et revendications autour des droits élémentaires de l'être humain mais également de porter diverses actions en collaboration avec leurs partenaires du Sud, amis, membres et sympathisants.

L'ONG avait symboliquement baptisé sa fête de clôture : « Scandaleusement solidaire ». Au programme : ateliers découverte des voyages à Madagascar et en Inde, expositions sur la souveraineté alimentaire ou sur les créations de jeunes autour du thème du développement. En parallèle, alors que les petits étaient accueillis par des animateurs de Jeunesse et Santé, les plus grands ont eu l'occasion d'assister notamment à la conférence de Ivo Lesbaupin, sociologue brésilien, sur les droits humains et leur intégration dans la mondialisation.

Un temps de clôture a permis à Claude Mormont, coordinateur de l'ONG, d'affirmer que, si la solidarité financière est de rigueur avec les acteurs du Sud, celle-ci doit s'inscrire dans une solidarité concrète de rencontres et d'échanges. Après avoir remercié tous les partenaires présents, il a également souligné la création récente de la cellule « Jeunes » d'Entraide et Fraternité.

Un « bal solidaire » est venu clôturer cette journée dans une ambiance festive et conviviale.

M.B.

INFOS A RELAYER

Régulièrement des organisations nous demandent de relayer leurs actions, offres de services, de formation ou leurs publications.

VACANCES AVEC LE RÉSEAU JEUNESSE

Comme chaque année, le réseau jeunesse, organisation qui s'inspire de la spiritualité ignatienne, organise une série de camps durant les vacances d'été. Que ce soit en Belgique ou à l'étranger, que tu désires te plonger dans la prière ou grandir dans la foi à travers la marche ou encore offrir ton service, sur terre ou en mer, pour partager ta foi avec d'autres ou pour l'intérioriser…

Les camps du réseau jeunesse s'adressent aux jeunes de 17 à 29 ans.

Contacts :
Soeur Gabi Busse et Père Eric Vollen
au 081/46 81 48
ou 0474/45 24 46.

www.reseaujeunesse.catho.be

COMMENT PASSER DES VACANCES CONSTRUCTIVES ?

Tous les étés, des milliers de jeunes bénévoles contribuent à la sauvegarde du patrimoine. Venus des quatre coins de l'Europe, voire du Canada, ils découvrent un projet, un monument, des techniques de restauration, les autres, des activités, une région. Sur le terrain, ils apprennent surtout à vivre ensemble. Ils échangent des expériences, s'organisent, communiquent, préparent les repas, prévoient les loisirs.

Ouverts aux adolescents et aux adultes, les chantiers REMPART sont une excellente formule pour participer à un projet tout en partageant quelques journées agréables avec d'autres jeunes. Aucune compétence n'est exigée. Des animateurs compétents sont là pour former les bénévoles. Chacun travaille selon ses capacités.

Pour plus d'information : demander le catalogue des activités REMPART 2007 à REMPART, 1 rue des Guillemites, F-75004 Paris Courriel : contact@rempart.com ou consulter le site www.rempart.com

ROUTE SAINT BENOÎT

La 28ème Route Saint Benoît se rendra le 23 septembre 2007 vers l'Abbaye Notre-Dame de Scourmont à Chimay. Avec la participation de Frère Marc de la Fraternité de Tibériade et accompagné de frères, de sœurs et d'ados qui contribueront à l'animation joyeuse de ce grand rassemblement.

Inscription obligatoire à l'ANPAP, rue de l'Hôpital,17- 6060 GILLY. Tél. (matin) 071/28.69.59

Courriel : info@anpap.be

LES ENFANTS À VÉLO

Les cyclistes n'ont pas de carrosserie qui les protège et restent vulnérables dans la circulation. Pour informer au mieux les parents et les adultes concernés par le thème, l'Institut Belge pour la Sécurité Routière vient d'éditer la brochure « Les enfants à vélo ». La brochure reprend des informations pratiques (comment choisir un siège vélo ; comment apprendre à un enfant à rouler sur deux roues ? ; comment lui apprendre progressivement à circuler en rue…), des conseils de sécurité routière (port du casque, utilisation de l'éclairage, vérification de l'état et de l'équipement du vélo, rouler dans un rond-point,…) et des éléments du code de la route (où rouler ? ; peut-on rouler à deux de front ? ; quels sont les accessoires obligatoires sur un vélo ?…)

Une page spéciale est réservée aux enfants avec « 10 conseils en or pour le jeune cycliste ».

La brochure peut être téléchargée du site www.ibsr.be . Elle est disponible gratuitement à l'IBSR, chaussée de Haecht 1405, 1130 Bruxelles. Tél. 02/244 15 11 Courriel : info@ibsr.be

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

CJEF

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE À L'HONNEUR À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8 MAI

A l'occasion de la tenue de la commission des Nations-Unies consacrée au développement durable à New-York, Isabelle Letawe, détachée pédagogique, a représenté le CJEF dans une délégation belge qui incluait trois jeunes.

La délégation belge a tenu un blog permettant de suivre à distance les travaux de cette commission et son action au nom du CJEF. Depuis le retour de la délégation, un rapport est en cours de rédaction. La commission développement durable est une des dernières commissions créées par le CJEF. Nous y saluons l'investissement de Gaelle, des Jeunes CSC.

Le Conseil de la Jeunesse d'Expression française a pour mission de promouvoir toutes les activités susceptibles d'assurer la participation des jeunes aux décisions et mesures qui les concernent. Conseil consultatif en matière de politique de jeunesse, il donne, soit d'initiative, soit à la demande d'un ou de plusieurs ministres, des avis sur tous les problèmes concernant la jeunesse.

Le CJEF assure également le lien entre les organisations de jeunesse reconnues en Communauté française (80 OJ).

Voir dans la revue de presse, l'article du Soir du 28-29 avril 2007.

D'autres sujets ont également été relayés au cours de cette assemblée. Un deuxième exemplaire du JEF, la revue du CJEF, était en cours de réalisation. Il est consacré au développement durable et paraîtra à partir du 18 juin.

L'AG du CJEF a aussi procédé à l'évaluation de la semaine Passions Jeunes, semaine d'action globalement positive même s'il s'agissait plus d'un week-end d'actions que d'une semaine. Le but était de véhiculer un message positif sur l'apport de la jeunesse dans la société. Les actions des OJ ont été mises en avant. La conclusion s'impose, dans les OJ, nous sommes des CRACS.

Projet de Curriculum Vitae européen qui vise à valoriser comme compétences professionnelles, les engagements de tous types, y compris bénévoles.

Enfin, l'AG s'est exprimée assez négativement à l'égard du projet Europass. Pourquoi un avis négatif sur un projet qui nous apparaît positif au premier abord ? Il y a trois raisons :

- le projet est difficile à mettre en œuvre pour des jeunes qui n'ont pas ou peu de diplômes, c'est une question d'égalité ;
- le projet est une initiative des employeurs et non des pouvoirs publics, cela pose un problème sur le but de l'opération : sélectionner plus facilement les jeunes pour les emplois ;
- le projet pose des questions sur le respect de la vie privée en lien avec les choix d'engagement des jeunes.

RENCONTRE DES PARTIS EN VUE DES ÉLECTIONS

Aujourd'hui, nous connaissons les résultats des élections. Peut-être avons-nous déjà un gouvernement à l'heure où vous lisez le Correspondance ou peut-être pas ?

Quoi qu'il en soit, l'opportunité est belle de voir si les engagements pris par les partis francophones seront réalisés.

Le CJEF et de ses homologues néerlandophone et germanophone, revendiquent la création d'un J-Club qui serait un Conseil fédéral composé des trois Conseils de la jeunesse. Un interlocuteur jeune pour le Gouvernement fédéral. Les 4 partis démocratiques représentés au Parlement se sont tous engagés à ce que ce J-Club soit créé et soutenu financièrement. Nous attendons la traduction de cet engagement dans le programme du futur gouvernement.

Tous les partis ont également accepté de consulter le CJEF s'ils devaient être appelés à former le Gouvernement. Cette demande doit permettre au CJEF de faire entendre les revendications contenues dans son mémorandum. Elles portent sur 10 catégories de revendications dont l'emploi, le droit relatif à la jeunesse, le volontariat et le volontariat international.

Pour plus d'infos, voir le site du CJEF : www.cjef.be

RÉFORME DU CJEF

Le Cabinet de la Ministre de la Jeunesse continue son travail d'animation d'un groupe de pilotage de la réforme du CJEF.

Lors de sa dernière réunion, le 11 mai, le groupe a reçu Pepijn De Bosscher, président du Vlaams Jeugd Raad, le Conseil de la jeunesse flamand, réformé début des années 2000. Sa présentation s'est avérée très intéressante pour le groupe de pilotage et a donné des pistes de réflexion.

Ensuite, le Bureau du CJEF s'est réuni à deux reprises pour préparer une proposition de réforme pour la réunion du 22 juin 07 au Cabinet.

B.M.

CCOJ

FIN D'ANNÉE, TRAVAIL D'AVIS

Chaque année, le Gouvernement doit arrêter les modalités d'une partie des subventions dans le cadre du décret emploi. Ces subventions doivent permettre la revalorisation, lente, des salaires des travailleurs des OJ. Cet arrêté est donc négocié avec les partenaires sociaux : fédérations d'employeurs et syndicats. C'est la concertation. Ensuite, le Gouvernement doit solliciter l'avis des secteurs concernés : c'est la consultation.

En CCOJ, certains composantes de la CCOJ souhaitaient un avis positif qui valide le travail de la concertation sociale. Pour le CJC, la position était autre, il fallait faire œuvre de distance critique. En effet, dans la négociation entre employeurs et syndicats, on peut arriver à des compromis qui pèsent lourdement sur la gestion quotidienne des associations. Il nous paraît normal et sain de délier les deux aspects. En CCOJ, nous voulions prendre le temps d'analyser le texte et son impact sur la vie des OJ. Un désaccord est apparu sur l'opportunité de remettre un avis en séance ou de reporter cet avis d'un mois pour étudier le texte. Cette position était minoritaire et finalement, nous avons remis un avis positif en séance en y intégrant certains points d'attention soulevé par le CJC.

Par ailleurs, la CCOJ a également pris connaissance du contenu de la réforme du décret qui organise la reconnaissance et le soutien aux centres de jeunes. Un avis devra être remis sur ce décret dès qu'il sera finalisé.

La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

LA CCOJ PREND LE POULS DES RÉFORMES

Au cours de ses réunions de mai et juin, la CCOJ a pris connaissance de l'état d'avancement des négociations sur la réforme du CJEF et la réforme du décret OJ.

Les lecteurs du Correspondance sont également tenus au courant de ces réformes tout comme ceux de la newsletter du CJC.

CRÉATION D'UNE SOUS-COMMISSION CONSACRÉE À LA FORMATION

La formation des animateurs est une dimension sectorielle importante de l'action des OJ. Plus largement, nous formons aussi beaucoup de jeunes à d'autres dimensions. Il suffit pour cela de penser aux types de formation organisées par chacune de nos organisations . La formation est reconnue et subventionnée (insuffisamment) par la Communauté Française. Toutes ces raisons ont motivé la création d'une sous-commission chargée de suivre cette matière.

Cette sous-commission ne vient pas de nulle part. Il s'agit du transfert de la commission formation du CJEF vers la CCOJ. Cela clarifie mieux encore le rôle des deux organes d'avis. L'un, la CCOJ, traite les matières dites sectorielles c'est-à-dire celles qui concernent les Organisations de Jeunesse. L'autre, le CJEF, traite les matières qui concerne la jeunesse, au sens large.

B.M.

FESOJ-CESSOC-GAR

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance, la FESOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

DÉCRET EMPLOI : LA FESOJ OBTIENT PLUS D'INFORMATIONS

Le CA FESOJ est soucieux de suivre la réforme du décret emploi en y faisant intégrer les réalités de ses membres, les Organisations de Jeunesse et les Centres de Jeunes. Aussi, une rencontre a été organisée avec le Cabinet de la Ministre de la Jeunesse et de la Culture pour clarifier les intentions politiques et attirer l'attention sur certains aspects. De cette rencontre, le CA FESOJ retire des éléments d'informations clarifiés sur certains aspects du financement tel qu'il se construit. Néanmoins, le dispositif d'ensemble pose encore beaucoup de questions. Il n'est pas clair, au vu des simulations et des projections, de voir si la réforme qui s'imagine ne sera pas moins intéressante pour les associations employeurs que l'application du décret actuel. De plus, la réforme en gestation paraît favoriser des employeurs de taille moyenne au détriment des employeurs dont le nombre de travailleurs est réduit ou au contraire élevé. Elément complémentaire, le projet paraît défavorable aux employeurs qui ont des travailleurs sur fonds propres ce qui créerait une inégalité de traitement entre associations et donc, en cascade au niveau des travailleurs eux-mêmes. Ce projet de réforme continue donc à susciter plus de questions qu'il n'apporte de clarification. Il nécessite une attention de tous les instants et une étude approfondie de ses implications par les conseils d'administration des OJ du CJC.

CCT BARÈMES : QUEL POURCENTAGE SERA APPLIQUÉ ?

Chaque année, une Convention Collective de Travail (CCT) est conclue entre syndicats et employeurs. Tant que les effets des Accords du Non-Marchand se font sentir par un financement accru de l'emploi, cette CCT contient des dispositions d'augmentation des barèmes salariaux minimaux pour les travailleurs. Tant mieux. Pour savoir ce que sera cette augmentation, les employeurs et les syndicats sont confrontés aux informations de la Communauté Française : budget apporté pour les subventions et information sur la possibilité d'augmentation en partant d'une étude du cadastre de l'emploi.

Le cadastre de l'emploi est une base de données complétée par les employeurs et gérée par la Communauté Française reprenant les données salariales de tous les travailleurs. Comme on le dirait dans Astérix : « Tous, non ! ». Dans ce cas, ce n'est pas qu'un petit village résiste à l'envahisseur, c'est plutôt que le cadastre n'est pas d'une perfection technique absolue et que sa capacité de prévision est entachée d'erreurs.

La Communauté Française a donc communiqué ses estimations sur l'augmentation minimale possible. A ce stade, les employeurs et les syndicats négocient une nouvelle CCT sur les barèmes qui devrait porter ceux-ci à 85,45 % ou un peu plus.

Rappelons que lorsque l'on parle de pourcentage de barème, on le fait avec une grille de référence des barèmes à 100 %. Aujourd'hui, en raison du financement trop faible, la grille n'est donc appliquée qu'à 84 %, base minimum obligatoire.

Les subventions devraient être liquidées par la Communauté Française en novembre. Cela veut dire qu'à ce moment, les sous seront sur les comptes des associations qui pourront opérer la régularisation, c'est-à-dire le passage pour les salaires 2007 déjà versés depuis janvier d'un salaire à 84 % à un salaire à 85,45% (ou un peu plus). A ce stade, il est difficile d'informer davantage sur le sujet.

FORMATIONS DES TRAVAILLEURS : C'EST REPARTI POUR LES PROJETS

Depuis avril, le fonds aux groupes à risques, plus communément appelé le GAR, a relancé des appels à projets pour financer la formation des travailleurs. Les premiers projets étaient à rentrer pour le 31 mai, un deuxième train de projets est à rentrer pour le 15 septembre 2007.

Plus d'informations sur le site de l'APEF, www.apefasbl.org.

B.M.

PACTE ASSOCIATIF

Alors que le projet de Pacte associatif a été modifié en « charte associative », beaucoup en parlent mais peu l'ont vu. Le 16/05/2007, à Charleroi, Marie Arena et le centre d'étude du PS venaient présenter leurs avancées sur ce projet, vieux de plus de 10 ans, face à des acteurs associatifs et des partenaires politiques désireux que l'on parle un peu plus du fond que de la forme…

Le Pacte associatif est un projet qui vise à formaliser et harmoniser les relations entre pouvoirs publics et associations. En2004, la Déclaration gouvernementale met à l'ordre du jour de la nouvelle législature la conclusion d'un Pacte associatif.

La ministre-présidente du Gouvernement de la Communauté française, Marie Arena, a déposé un projet de « charte associative « qui est actuellement délibéré au sein des exécutifs francophones (gouvernements de la Région wallonne,, de la Communauté française et de la Cocof).

Par ailleurs, les pouvoirs locaux wallons sont invités à s'inspirer de la démarche et à rédiger des contrats d'avenir locaux pour renforcer le travail entre commune et associations.

A l'issue de la phase de consultation, organisée en 2006, il est apparu que le « pacte associatif », destiné à contenir les engagements réciproques des pouvoirs publics et de l'associatif ne pouvait pas être mis en place à l'heure actuelle. D'où l'idée d'adopter une « charte associative » qui, dans un premier temps, engagerait uniquement les pouvoirs publics envers les associations.

Dans ce contexte, le colloque relatif au pacte associatif organisé par l'institut Jules Destrée le 16/05/2007 poursuivait deux objectifs. D'une part encourager l'appropriation par les mandataires communaux et provinciaux des objectifs et principes de la charte associative. Et d'autre part favoriser l'échange d'expériences et de pratiques constructives autour du partenariat entre pouvoirs locaux et associations

Si Mme Arena a présenté brièvement les principes directeurs de cette « charte «, les débats autour des 4 tables-rondes organisées est toutefois apparu « bridé « par un cadrage des interventions dans les panels ainsi qu'un flou constant autour de cette charte, dont le texte n'a été communiqué ni aux parlementaires de l'opposition ni aux acteurs associatifs….

LE PROJET DE CHARTE DES AUTORITÉS FRANCOPHONES

Marie Arena a présenté en partie les 10 principes qui sous-tendent cette charte associative ainsi que les 45 engagements des trois exécutifs. Notons tout de suite que ces points ne font actuellement pas l'objet d'un accord mais sont en négociation. Parmi eux :

- Le droit de recours pour les associations qui s'estiment discriminées
- L'obligation pour les pouvoirs publics de répondre aux avis des conseils consultatifs
- La possibilité pour les associations d'utiliser les infrastructures publiques
- Le réel financement des actions associatives
- L'obligation pour les pouvoirs publics de distinguer leur fonction de régulateur et d'opérateur

Les autorités souhaitent mettre en place plusieurs outils pour permettre à la charte associative d'exister réellement. Premièrement par la création d'un observatoire qui analyse régulièrement la complémentarité entre pouvoirs publics et associations. Deuxièmement, en créant un forum francophone qui permette de faire évoluer la charte. Enfin, la déclinaison de la charte au plan local avec une interaction importante entre pouvoirs locaux et secteur associatif.

ET NOUS DANS TOUT ÇA ?

Alors que les tables rondes qui ont suivi l'allocution de la ministre-présidente ont réuni successivement les représentants du centre d'étude du PS, des acteurs associatifs et de mandataires politiques, nous pouvons faire l'hypothèse que le choix des intervenants et des consignes visait à orienter le contenu des débats.

L'institut Jules Destrée, qui nous présente les conclusions de son étude réalisée auprès de six communes francophones, préconise l'importance pour les pouvoirs publics de soutenir les projets associatifs, et particulièrement les projets « one shot » et événementiels. Coïncidence ou préparation subtile de la présentation de la nouvelle circulaire « politiques programmatiques » de la ministre de la jeunesse Fadila Laanan ?

Le choix des acteurs associatifs invités à intervenir dans les panels n'est pas non plus anodin. Représentants de l'administration et opérateurs culturels et sportifs – mais pas de la jeunesse – se sont succédés à la tribune avec une demande des organisateurs de limiter à deux ou trois minutes la présentation de leurs recommandations pour une charte associative.

En outre, la démarche nie certaines prises de position, par exemple celles d'acteurs associatifs qui se positionnent contre ce projet.

La direction donnée ne nous satisfait donc pas car, elle oublie notamment certaines dimensions propres aux OJ, telle que le développement d'une action d'éducation permanente à long terme par et pour les jeunes. La tendance qui porte ce projet de charte associative semble en effet davantage vouloir mettre l'accent sur les projets à court terme de l'associatif, mais certes plus visibles dans les médias.

M.B.

DÉVELOPPEMENT DURABLE : TROIS JEUNES AUX NATIONS UNIES

LE SOIR 28-29/04/07

Leur sourire rayonne comme un vol transatlantique. Ce dimanche, Johan, Isabelle et Alain décolleront pour New York. Un peu angoissés par l'aventure, ces trois jeunes représenteront la Belgique lors des discussions de la quinzième Commission des Nations unies sur le développement durable (CSD).

Intégrés à la délégation belge emmenée par la secrétaire d'État au développement durable Els Van Weert, ils auront donc le plaisir de découvrir les méandres d'une institution chargée de suivre l'état d'avancement (ou de paralysie, biffer la mention inutile) du plan d'action du sommet de Johannesburg (2002).

« *On m'a dit surtout ne te décourage pas*, remarque la Liégeoise Isabelle Letawe, physicienne de 33 ans. *Je suis sensible aux changements nécessaires dans nos modes de vie si nous désirons vivre, nous déplacer et consommer de façon durable. Je compte m'investir à long terme dans ces sujets...* »

Alain Kniebs, 22 ans, de la Calamine, reste lucide face à ce qui les attend : « *J'ai un point de vue idéaliste*, souligne ce germanophone diplômé en journalisme. *Les positions que nous défendrons sont fortes et progressistes mais il faut garder les pieds sur Terre face à ce processus où 192 États sont engagés...* »

En compagnie de Johan Daniëls, un Flamand de 22 ans, Isabelle et Alain feront entendre leur petite musique sur les changements climatiques, sujet phare de cette réunion bisannuelle. Et ne manqueront pas de nous faire partager quotidiennement leurs coups de cœur et coups de gueule... ■ CHRISTOPHE SCHOUNE



Retrouvez du 1er mai au 12 mai la chronique d'Isabelle et Alain sur http://blogs.lesoir.be/empreinte-eco

PROJET DE CRÉATION D'UN CONSEIL FÉDÉRAL DE LA JEUNESSE

LE SOIR 23/05/07

Les partis démocratiques francophones soutiennent la proposition – formulée par les Conseils de la jeunesse francophone (CJEF), néerlandophone et germanophone – de créer un « conseil fédéral de la jeunesse », qui s'appellerait le « J'Club ». Les partis démocratiques francophones, que le CJEF a rencontrés tour à tour, se sont également engagés à poursuivre la collaboration, lancée cette année, en matière de développement durable, afin, notamment, d'associer au maximum les jeunes aux tables rondes internationales et fédérales en la matière. (b)

LE SOIR 18/05/07

ARENA le rappelle aux écoles : pas question de ne pas accueillir les élèves entre la fin des examens et le 30 juin.

C'est la loi qui le dit : l'année scolaire débute le 1er septembre. Les vacances commencent le 1er juillet. La fin de l'année tombe donc le 30 juin. CQFD. Pourtant, dans plusieurs écoles, les examens se termineront le 22. D'autres qui ont commencé plus tôt, termineront plus tôt. Pendant une semaine au moins, 350.000 élèves attendront le bulletin fatidique. La loi de 1971 le stipule, *« les cours peuvent être suspendus afin d'organiser des épreuves d'évaluation, les délibérations des conseils de classe et les rencontres avec les parents pendant 15 jours maximum sur l'année au premier degré, pendant 27 jours au maximum aux autres degrés »*.

Suspension des cours : l'occasion de réviser la conjugaison des verbes « se détendre », « se distraire », mais aussi « poireauter », « glander » et « traîner » ? Du côté des organisations de jeunesse, on se plaint que cette période soit abordée de manière *« dramatisante »*. Il est vrai qu'aujourd'hui, un jeune qui ne *« fait rien »* est, par un raccourci abusif et dangereux, considéré comme un jeune suspect.

Depuis quelques années, les associations de parents et des politiques se sont émus de ce problème des *« jours blancs »*. Cette semaine, la ministre de l'Enseignement francophone, Marie Arena (PS) adresse aux directions une circulaire qui rappelle les éléments légaux. Même si les examens sont terminés et les cours suspendus, il n'est pas question de refuser d'accueillir les élèves : *« Il n'est pas du tout impossible pour les enseignants d'assurer à la fois les évaluations de fin d'année et une présence dans l'école »* précise-t-elle.

Mais accueillir ne veut pas dire grand-chose. Tout dépend du bon vouloir des directions, de la disponibilité des enseignants, de la mobilisation et de l'information des parents. De leurs moyens financiers aussi. *« Mais si un ado de 17 ans glandouille à l'école, il ne faut pas s'étonner qu'il brosse ou convainque ses parents de le laisser se balader ! »*, dit Philippe Schwarzengberger, président de la Fapeo (les parents de l'enseignement officiel).

En juin 2005, deux députées libérales, Françoise Bertieaux et Chantal Bertouille, déposaient une proposition de décret visant à organiser, pendant les prévacances, des cours « parascolaires » en lien avec les missions de l'école. Ce texte a disparu dans les oubliettes de l'histoire.

« On aborde à nouveau cette période avec un esprit de défiance à l'égard de la jeunesse »

Mai 2006, la Ligue des familles et le Conseil de la jeunesse francophone (CJEF) créent la « Plate-forme pour la valorisation du temps libre ».

Objectif : faire se rencontrer les besoins des écoles et l'offre des associations œuvrant dans les secteurs culturel, sportif, humanitaire, éducatif, etc. Le 19 mai 2006, en présentant un paquet de décisions en matière de prévention et de lutte contre la violence des jeunes, au surlendemain du meurtre de Joe Van Holsbeeck, le gouvernement de la Communauté annonce qu'il *« a décidé de s'associer à cette initiative »*.

Depuis ? Pas grand-chose. La ministre a adressé une circulaire aux écoles afin qu'elles lui précisent leurs idées d'encadrement. Un flop. *« Moins d'une dizaine de réponses,* dit-on chez Arena où l'on souligne que *beaucoup d'écoles organisent des activités »*. Lesquelles ? Aucun chiffre.

A la Ligue des familles et au CJEF, comme dans les associations de parents, on ne semble pas convaincu que le dossier a été sérieusement pris en main. Certes, disent les parents, la circulaire qui rappelle les règles est une bonne chose. *« Mais ce n'est pas grand-chose »*, juge Sophie De Muynck, porte-parole de l'Ufapec (parents du libre). *« On est dans l'exhortation »*, ajoute Schwarzenberger. Dans leur plate-forme, la Ligue et le CJEF demandaient l'aide des autorités pour mieux répercuter les activités offertes par les organisations de jeunesse. *« A quatre reprises nous avons écrit à Marie Arena, nous n'avons jamais reçu de réponse »*, explique Emily Hoyos, directrice des études à la Ligue.



LE RETOUR DES JOURS BLANCS, l'occasion de réviser la conjugaison des verbes « poireauter », « glander » et « traîner » ? PH. R. MILUTIN

« Nous demandions à l'administration de recenser les bonnes pratiques. Rien n'a été fait, continue Luc Janssenwillen, secrétaire général du CJEF. *Beaucoup de choses positives ont lieu pendant l'année. Nous demandions aux autorités de soutenir nos activités, via un site internet, des brochures. C'est resté lettre morte. L'absence de dispositif va une fois de plus donner une impression de désœuvrement des jeunes. »*

« Dans la majorité des cas, ça se passe bien, plaide Tony Pelosato, chef de cabinet de la ministre Arena. *Il n'y a pas de réponse miracle. Si rien n'a été fait pendant l'année, il est difficile de l'organiser maintenant. Ces collaborations se préparent ».*

« Il n'est pas sûr qu'il soit encore possible de nouer des partenariats à cette époque de l'année », affirme De Muynck. Pour Emily Hoyos, *« on va de nouveau se retrouver dans l'urgence ».*

Les autorités sont claires : *« Il n'est pas acceptable que – parfois de manière insidieuse – une école fasse comprendre qu'elle ne peut accueillir les élèves pendant la période des délibérations. Les enseignants prestent alors plus d'heures, mais il y a du personnel d'encadrement. Quant aux parents, c'est à eux de s'assurer que leur enfant se rend à l'école. »*

Marie Arena rappelle que sa circulaire contient explicitement la demande aux écoles d'organiser les examens le plus tard possible au moins de juin.

A la Fapeo, on revendique *« la continuité du service public scolaire ».* Mais le recours aux associations extérieures rencontre des réticences. *« Elles ne travaillent pas gratuitement,* insiste Schwarzenberger. *Tout le monde n'est donc pas servi de la même manière. »*

La ministre de l'Enseignement francophone est claire par rapport à l'appel lancé aux associations : *« Je ne veux pas céder les élèves à l'associatif. Nous n'en avons pas forcément besoin. Il faut rester dans le cadre scolaire. »*

« On aborde à nouveau la période des jours blancs avec un esprit de défiance à l'égard de la jeunesse, regrette Luc Janssenswillen.

Symboliquement la Ligue et le CJEF organisent, fin juin, un « camp vélo » pour une poignée de jeunes de la région namuroise. Une goutte d'eau. ■

MICHEL DE MUELENAERE

MATHIAS EL BERHOUMI, NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FEF

LE SOIR 10/05/07

L'étudiant en droit et philo, rompu à la participation étudiante, est élu président des Etudiants francophones

Frédéric Soumois

Mathias a été largement élu (plus de 90 % des voix), dans la soirée de lundi, président de la Fédération des étudiants francophones (FEF), l'une des deux organisations représentatives, tant auprès des universités et des hautes écoles qu'auprès des autorités politiques. Représentant étudiant à Saint-Louis puis à l'UCL, le jeune président, qui prendra ses fonctions le 1er juillet, est rompu au fonctionnement si particulier des groupes étudiants, où les idées fusent davantage que les organigrammes stricts et les mots d'ordre péremptoires. « *C'est parce que je suis en phase avec l'action menée par la FEF que j'ai été tenté de postuler, avec une équipe de dix étudiants. Pour moi, il était essentiel qu'il y ait des gens des unifs et des hautes écoles, mais aussi des écoles artistiques, afin d'avoir une bonne vision de la réalité sur le terrain.* »

Ces étudiants-là sont des bosseurs : réunion hebdo pour être sûr de rester en phase, réunions ponctuelles sur les sujets chauds. Ceux-ci ne manquent pas : numerus clausus en médecine, mais aussi droits complémentaires d'inscription toujours plus pénalisants pour les étudiants à revenus limités, logement, précarisation. « *Nous devons à la fois être pointus, parfois très techniques, sur les dossiers qui balisent la condition étudiante, mais aussi décloisonner la réflexion. L'absence de réel refinancement de la Communauté française, qui peut paraître très abstrait à l'étudiant, est en fait à la base de nombreux maux que nous connaissons : infrastructures dépassées, insuffisantes, voire carrément délabrées. C'est aussi parce qu'elles sont mal financées que les hautes écoles continuent à chercher sur le dos des parents ou des étudiants la laine qu'elles ne trouvent pas dans leur budget, de plus en plus étriqué.* »

Sans rien abandonner des dossiers ouverts par l'équipe actuelle, Mathias El Berhoumi entend bien porter le fer dans la question du logement : « *Les étudiants sont des locataires fragiles, souvent exposés au diktat de certains propriétaires. Il faudrait un contrat spécifique pour les kots étudiants, la situation de pénurie sur le marché entraînant une telle pression que les conditions imposées sont à prendre ou à laisser. Nous voudrions qu'une commission de médiation puisse résoudre les conflits éventuels à l'amiable. Il est également nécessaire que les pouvoirs publics investissent dans des logements étudiants à prix modéré. Le partenariat public-privé ? Cela n'est pas enthousiasmant. Je préfère me tourner vers les Régions.* » Le logement étudiant, Mathias connaît bien : fin 2005, à Louvain-la-Neuve, il dénonce pénurie, files d'attente dès les vacances de Pâques, travaux vitaux non effectués, douches en panne, garanties locatives illégalement non remboursées, contrats de 12 mois imposés pour des logements occupés pendant 10. Et crée le premier syndicat de locataires étudiants, qui négocie droits et devoirs des locataires et des proprios.

« *A certains, cela peut paraître un détail, mais la possibilité de trouver un logement décent pour étudier est crucial pour ceux qui ont des revenus limités. On sait que les étudiants, qui ne trouvent pas d'offre de formation près de chez eux, font face à des difficultés objectives pour poursuivre des études. C'est ce qui explique, au moins en partie, un plus faible taux d'étudiants en province de Hainaut. C'est aussi pour cela que nous voulons que des efforts soient poursuivis pour parvenir à la gratuité des transports en commun pour les étudiants.* »

La précarisation des étudiants, El Berhoumi en entend parler chaque jour : « *Des étudiants sont obligés de travailler pour continuer leurs études, d'autres se voient refuser une aide du CPAS s'ils ne choisissent pas un type d'études directement rentables à court terme.* »

Il ne le dira pas, par pudeur, mais il n'est pas né le cul dans le beurre, Mathias. Six frères et sœurs, dans un « *ménage recomposé, post-moderne* », entre Tournai et Bruxelles,

> « L'absence de refinancement de la Communauté est à la base des infrastructures insuffisantes, voire carrément délabrées »

un père chauffeur de taxi et une mère guide touristique. Sa licence en droit, à Louvain, l'aide à aborder de face les arrêts de la Cour d'arbitrage si nombreux à émailler les combats étudiants. Celle en philosophie, à Saint-Louis, l'ouvre sur le monde, lui fait lire Nietzsche. Et après ? « *Pourquoi pas l'économie à l'ULB ? J'aime comprendre comment les choses fonctionnent. Pour critiquer à raison, pour pouvoir remettre en question de manière fondée. La réforme de Bologne, par exemple, on peut lui faire dire n'importe quoi et lui faire justifier n'importe quelle réforme. Pour démystifier, il faut comprendre et connaître.* » Dernier coup de pied ? « *Au processus de Lisbonne, qui voit l'enseignement uniquement comme un processus de croissance économique. Une vision étriquée !* » ■

1985
Naissance à Tournai.
1996
Vient habiter à Schaerbeek.
1997
Collège Don Bosco à Woluwe-Saint-Pierre.
2003
Etudes à Saint-Louis. Représentant étudiant.
2005
Etudes à Louvain-la-Neuve, intègre également la représentation étudiante.
2005
Action pour le logement étudiant.
8 mai 2007
Elu pour un an président de la Fédération des étudiants francophones (FEF).

PHOTO RUDOLF MARTON

ALTER ECHOS 225, 21/05/07

Alors que le processus de confection d'un pacte associatif – désormais rebaptisé « Charte associative » pour marquer son aspect unilatéral – reste largement dans les coulisses des gouvernements concernés (Région wallonne, Communauté française et Cocof) depuis près de six mois. Un colloque organisé par l'Institut Jules Destrée ce 16 mai, à l'initiative de la ministre-Présidente de la Communauté française, Marie Arena (PS), a tenté de relancer le débat, en le portant sur le plan local.

D'abord exclu du processus, le niveau local serait-il appelé à en devenir le moteur ? Bien des intervenants l'ont rappelé : sur les 30.000 associations actives en Wallonie et à Bruxelles, 80 % le sont exclusivement au niveau local, et c'est peut-être surtout à ce niveau que les effets d'une future charte pourraient être bénéfiquement ressentis.

Quelles relations entretiennent les associations avec l'échelon politique local (communal ou provincial) ? Pour répondre à cette question, Michaël Vancutsem, directeur de recherche à l'Institut Jules Destrée, a présenté les conclusions d'études de terrain dans six communes wallonnes et bruxelloises (Charleroi, Liège, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Pont-à-Celles, Saint-Gilles, Somme-Leuze).

Ces conclusions renforcent la pertinence d'une charte associative, qui est souhaitée par la plupart des acteurs locaux rencontrés. Elles pointent également vers l'utilité de « grands projets mobilisateurs », tels que le parcours d'artistes à Saint-Gilles, événements transversaux qui « favorisent la créativité, l'échange, le pluralisme, la participation et, *in fine*, consolident des logiques partenariales entre associations et autorités communales, mais aussi entre les associations elles-mêmes. »

Pour Michaël Vancutsem, certains des silences des interlocuteurs rencontrés, associatifs ou politiques locaux, sont également révélateurs. Ainsi, il semblerait que les clivages politico-philosophiques ne marqueraient plus fortement la dialectique associatif-pouvoir local. Celle-ci serait désormais plus fondée sur la permanence et la qualité des services ou, sur un plan plus subjectif, sur les relations interpersonnelles.

Notons que ce constat de dépilarisation locale a été contesté par des membres de l'assistance, notablement les représentants des organisations de jeunesse. Nombre des intervenants ont en outre confirmé que la part d'interpersonnel (et donc d'arbitraire), est beaucoup plus importante dans les relations avec les échevins qu'avec les ministres.

Pierre Malaise, directeur de la Cessoc (Confédération des employeurs des secteurs sportifs et socio-culturels) s'est inquiété de ce que la journée d'études puisse constituer une espèce de déclinaison d'un fantôme – la charte n'existe pas encore au plan communautaire et on veut déjà l'appliquer localement – et s'est étonné de ce qu'il perçoit comme un retournement dans la méthode. « Au début du processus, quand les associations sont venues avec l'exigence de mettre en œuvre une version locale de ce pacte, elles se sont fait renvoyer à leurs chères études. Et maintenant que le processus semble piétiner au niveau communautaire et régional, on nous propose de l'étudier au niveau local. Le problème est qu'on ne sait toujours pas exactement de quoi on parle puisqu'aucun texte n'a été adopté aux niveaux gouvernementaux. »

Le directeur de la Cessoc a en outre insisté sur la nécessité de maintenir le processus de négociation aux niveaux communautaire et régional : « le seul où puisse s'instaurer un rapport de force ». D'autres, tels Stéphanie Ardu (Barricades asbl), ont insisté sur la nécessité de se mettre d'accord sur un lexique commun – nécessité d'autant plus impérative lorsque les discussions tournaient, comme c'était le cas ce 16 mai, autour d'un texte officieux, que certains avaient reçu et lu, et d'autres pas.

En ce qui concerne une éventuelle officialisation de ce projet de charte, il semble qu'aucun texte ne devrait être présenté aux différents gouvernements concernés avant les élections fédérales du 10 juin. Après le débat qui rassemblait les représentants des différents partis démocratiques, il était difficile de comprendre ce qui coinçait précisément : tous se sont déclarés favorables au principe, et à un organe supra-communal chargé de trancher les recours.

L'ÉDUCATION AUX MÉDIAS AURA SON DÉCRET

LLB 03/07/07

- L'avant-projet de décret prévoit la création d'un Conseil supérieur de l'Education aux médias.
- Une initiative attendue par le secteur depuis des années.
- Des labels de qualité pourront aussi être décernés aux différents projets.

L'éducation aux médias, ques acco? Des opérations du type "Ouvrir mon quotidien" (distribution gratuite de journaux dans les écoles), "Journalistes en classe", ou encore "Ecran large sur tableau noir" (Education au cinéma). Mais aussi du matériel didactique pour aider les enfants à mieux décoder la publicité, et pourquoi pas à l'avenir, des initiatives visant les adultes ?

Parce que comme le rappelle Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel et de la Jeunesse (PS), la diffusion d'une certaine émission de politique-fiction sur la RTBF le 13 décembre dernier a surtout semé le désarroi chez les plus âgés, pas toujours préparés à une lecture critique de l'image télé. Et les médias doivent être entendus au sens large : presse écrite, radio, télévision mais aussi internet.

L'avant-projet de décret approuvé ce lundi par la Communauté française devrait avoir pour premier effet de créer un Conseil supérieur de l'Education aux Médias (CSEM) en remplacement du Conseil de l'Education aux Médias, créé par arrêté en 1995. Le CSEM devrait compter une cinquantaine de membres : représentants de la presse, des radios, des télés, mais aussi du cinéma, de différents niveaux d'enseignement, d'organisations de parents, du CJEF et des syndicats... Plus encore cinq experts, universitaires ou non, en Education aux médias. La subvention annuelle de fonctionnement du Conseil passera de 13 000 euros à 88 000 euros.



■ L'opération "Ouvrir mon quotidien", lancée en 2003, reste la plus ambitieuse en matière d'éducation aux médias.

Label de qualité

Le CSEM bénéficiera d'un Secrétariat pour traduire concrètement en actions toutes ses initiatives. Ce dernier travaillera avec les trois Centres de ressources en éducation aux médias existants, à savoir "Média Animation", le "Centre Audiovisuel Liège" et le "Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement organisé par la Communauté française de Belgique".

De nouveaux centres du même type pourraient être agréés à l'avenir, à l'issue d'une procédure qui serait reconduite tous les cinq ans. Les missions de tels centres consistent par exemple à former des enseignants aux médias, mais aussi à soutenir des initiatives de production médiatique dans les écoles (journaux et radios d'école, ateliers de réalisation vidéo, etc.) en apportant leur expertise.

Les initiatives jugées intéressantes d'un point de vue pédagogique pourront désormais bénéficier d'un label de qualité, baptisé "Reconnaissance d'intérêt pédagogique en éducation aux médias". Un appel à projets sera lancé aux écoles qui souhaiteraient développer une initiative locale d'éducation aux médias, avec, pour ce faire, un budget de 20 000 euros par an.

Enfin, le nouveau dispositif public élargit le champ d'application du seul public scolaire aux organisations de jeunesse et au secteur de l'éducation permanente. *"Nous attendons du CSEM qu'il alimente le gouvernement en matière d'éducation aux médias"*, a indiqué, au cours de la même conférence de presse, la ministre-Présidente et ministre de l'Enseignement obligatoire Marie Arena (PS). Le rapport annuel que le CSEM fournira au gouvernement sera transmis au Parlement laissant à l'assemblée législative l'opportunité d'un débat.

Pour l'heure, l'avant-projet de décret a été envoyé au Conseil d'Etat et reviendra au gouvernement en seconde lecture.

P.G.

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

BRUXELLES ENVAHIE PAR LES SCOUTS ET LES GUIDES

JAMbe, c'est, à ce jour, le plus grand rassemblement de scouts et de guides qui ait jamais eu lieu dans le monde ! Il s'est déroulé à Bruxelles le 29 avril dernier. Ce fut un véritable succès ! Près de 100 000 scouts et guides venant des 4 coins du pays s'étaient donné rendez-vous pour fêter les 100 ans du scoutisme. Les rues et parcs de Bruxelles ont vécu un véritable raz-de-marée et toute la population a pu voir le dynamisme des mouvements de jeunesse en Belgique. Il faut dire que la Belgique est l'un des pays où l'on trouve le plus de jeunes «à foulard».

La journée a été extraordinaire. Les enfants et les jeunes ont participé à des activités en fonction de leur âge dans toute la ville. L'imaginaire et la créativité étaient mis en avant chez les plus jeunes tandis que la rencontre et le service étaient les pierres d'angle des activités des plus grands. Deux spectacles consécutifs sur la pelouse du stade Roi Baudouin ont réuni deux fois 50 000 personnes ravis de faire tournoyer leur foulard au rythme de la chanson écrite spécialement pour l'occasion «One World, one promise».

Plus de 6000 encadrants bénévoles étaient sur le terrain pour prendre en main la multitude de postes que demande une telle organisation. Que ce soit dans l'animation, dans la logistique, dans la gestion des déplacements, tout le monde s'est impliqué à fond. Et même si certains ont vécu cette journée en sous-sol (dans une station de métro, par exemple), la satisfaction d'avoir été utile dans un événement d'une telle ampleur est bien présente.

Les fédérations scoutes et guides belges préparaient cet événement depuis presque 2 ans (dans les 2 langues !). Celui-ci n'a pu avoir lieu que grâce à la collaboration des 5 mouvements. La reconnaissance du monde politique, la mobilisation de la presse, le sentiment d'avoir donné une image positive des mouvements de jeunesse, mais surtout la satisfaction d'avoir permis à chaque jeune de vivre quelque chose de fort sont les récompenses de tous les organisateurs pour les 100 prochaines années à venir !

Aux mouvements, maintenant, de pouvoir «surfer sur la vague de l'effet JAMbe» et de tirer parti de toutes les portes qui ont été ouvertes le 29 avril dernier…

Revue de presse : www.guides.be
Photos de la journée : www.scouting2007.be

21ÈME JAMBOREE MONDIAL

Ce 23 juillet, 80 guides embarquent pour le 21ème jamboree mondial au Royaume-Uni. Ils font partie des 1500 jeunes belges (de 14 à 17 ans) membres d'un mouvement de jeunesse, qui y participeront.
Un jamboree est un camp mondial. Il est organisé tous les 4 ans et rassemble entre 15 et 40 mille jeunes scouts et guides de tous les pays du monde. Pendant 15 jours, les jeunes, toutes nationalités confondues, vivront des activités particulières : activités sportives, sociales, ludiques, éducatives, de découvertes... Le Jamboree 2007 aura en plus une couleur exceptionnelle puisque c'est l'année du centenaire du scoutisme dans le monde entier !
www.jamboree2007.be – www.scouting2007.be

SCOUTING'S SUNRISE

Le 1er août 1907, Robert Baden-Powell, fondateur du scoutisme, inaugure le premier camp scout. 100 ans plus tard, tous les scouts et guides du monde sont invités à célébrer ce moment et se tourner vers un second siècle de scoutisme. C'est le "Scouting's Sunrise" !

Partout à travers le monde, ce même jour, des scouts et guides seront rassemblés dans des lieux symboliques de leur pays pour voir le soleil se lever ! Pour la Belgique, le lieu retenu est notre point culminant : le plateau de Botrange.

La veille, après avoir rejoint Botrange à pied et avoir installé sa tente, une immense veillée rassemblera les 2500 jeunes attendus. Le 1er août, le soleil se montrera à 6h03. De petits groupes se formeront pour vivre ce moment sous la forme d'une réflexion : calme, intérieur, en total respect avec la grandeur de la nature environnante. Ce sera l'occasion pour réfléchir à son engagement dans le monde.

Les animateurs sont également invités à faire vivre le Sunrise dans leur camp avec leur groupe. Une proposition clé sur porte est disponible sur le site www.scouting2007.be.

LA CELLULE DE CRISE GCB

La cellule de crise des Guides est remise en fonction pour soutenir les 700 camps qui s'organisent cet été.
La cellule de crise, c'est un numéro d'appel accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pendant toute la durée des camps. Elle a pour mission de prêter main-forte aux groupes qui l'appellent pour des problèmes graves : endroits de camp, accidents, matériel... bref, toute situation paniquante.
Parmi le membres de la cellule, en plus des personnes spécialement formée à la tâche, une série de spécialistes interviennent au cas par cas (psychologue, médecin, spécialiste des assurances, juriste, journaliste, etc.). Tout cela dans l'optique d'offrir un service précis en cas de pépin et d'aider les groupes à résoudre leurs problèmes afin que les camps se passent au mieux.

LE 5 MAI, DÉBAT CE QU'IL TE PLAÎT!

Le 5 mai dernier, la JOC clôturait sa campagne « Altern'Activons-nous dans notre Commune! »
Lancée en 2005, cette campagne s'est inscrite dans le cadre des élections communales d'octobre 2006. Nous voulions encourager la mise en œuvre d'alternatives concrètes et créatives ainsi que la solidarité auprès des jeunes. Menée pour une période de deux ans, notre campagne est largement sortie des sentiers battus et a mis en œuvre d'importants moyens d'animation, de conscientisation et d'action citoyenne pour et par les jeunes. Les jeunes jocistes ont ainsi pu s'impliquer, de diverses manières, dans la vie de leur commune. La rédaction d'une Charte «Communes Jeunes Admis», reprenant l'ensemble des revendications de la JOC, a permis de mieux faire comprendre aux futurs élus le sens d'une valorisation de la jeunesse en milieu populaire. Les revendications de la JOC s'articulent autour de 4 thématiques : l'emploi, l'enseignement, la consommation et les temps libres. Ces 4 thèmes sont, selon nous, au cœur de la construction d'un avenir par et pour les jeunes d'aujourd'hui.
Des stands de la JOC permettaient de voir le travail et les actions réalisés par les jeunes des fédérations, actions tournant autour la consommation, la discrimination et l'emploi, le tout avec des photos, commentaires, CD, DVD, affiches, rencontres, échanges, ... Des stands de trois associations qui travaillent ces thèmes étaient également présents : Respire, le MRAX et les Jeunes CSC.

En outre, une superbe expo rétrospective nous montrait les différents combats politiques que la JOC a mené depuis plusieurs années, voire décennies.

Pour faire face aux questions des jeunes, deux femmes et un homme autour de la table : Zoé Genot pour Ecolo, Nathalie Gilson pour le MR et François Martou pour le PS. Le candidat cdH, Dominique Weerts, n'est hélas arrivé qu'en fin du débat…
Pour faire fondre la glace et dynamiser les échanges, une troupe d'impro introduisait les parties du débat. Chapeau à Youri (un jeune jociste de Namur) pour la présentation de chaque thème abordé !
Il y a eu de bonnes discussions ; les jeunes des fédés ont posé leurs questions ; les politiques ont essayé d'y répondre...

Dans le cadre de notre campagne, il nous avait semblé intéressant de voir ce qui se passait de l'autre côté de la barrière, du côté des communes. Parce que les jeunes éprouvent souvent des difficultés à se faire entendre ou simplement à faire le pas pour aller rencontrer leurs responsables et leur faire part de leurs inquiétudes ou de leurs souhaits. Nous avions demandé à toutes les communes de Wallonie et de Bruxelles un aperçu de leurs initiatives en matière de jeunesse afin de les faire connaître et de les valoriser. Quatre communes ont reçu les prix spéciaux « Communes Jeunes Admis »: Couvin (prix spécial), Forest (catégorie temps libres), Jurbise (catégorie consommation) et Walcourt (enseignement). Ans, Beauvechain, Dinant, La Bruyère, Rochefort, Vresse-Sur-Semois et Woluwé-Saint-Lambert ont reçu le prix « Communes Jeunes Admis ».

Le groupe RAP de La Louvière a mis le bouquet final à une journée riche en échanges.

Hyacinthe

EDITION 2007 DU PRIX INDICATIONS

Le 19 mai dernier, les jurés du Prix Indications du Jeune Critique ont remis le PIJC 2007 à *Transere* de Damien Spleeters. Ils vous proposent ci-dessous la critique du livre primé ainsi que celles des autres livres qui concouraient.
Le PIJC rassemble des jeunes de 5ème et de 6ème secondaire qui se réunissent une fois par mois, d'octobre à mai, pour découvrir la littérature belge contemporaine. Il est déjà possible de s'inscrire pour la prochaine édition.
Renseignements: 02/218.58.02, indications@indications.be

1. *TRANSERE:* UN LIVRE QUI TONNE COMME UN AVERTISSEMENT

Transere nous enseigne comment, par la naïveté du plus grand nombre et la cupidité de quelques-uns, s'instaure le joug du totalitarisme.
Dans un monde à l'humanité sacrifiée, où les hommes ne cessent d'être observés, émerge un individu qui ne trouve pas sa place. A travers l'errance de Daeron, fils d'intellectuels contestataires, nous découvrons une personnalité aux interrogations dérangeantes. Ce dernier pourrait bien changer la destinée des citoyens endormis.
Avec ce premier opus d'une trilogie à venir, Damien Spleeters invite à la réflexion. La société qu'il dépeint nous dit «le fiel du mensonge humain à son paroxysme sur le voile tendu et occultant du désir de l'oubli.» Oublier qu'être humain, c'est être responsable de son existence et de la tournure que prend le monde.

S'abandonner à l'instinct qui sommeille en nous et croire que nous pouvons vivre dans l'illusion. Ce roman à la grande puissance expressive tonne comme un avertissement: celui de ne pas renoncer aux aspérités salvatrices d'une société au multipartisme prononcé.

Antoine Defeyt

2. *EXCUSEZ LES FAUTES DU COPISTE:* DE MAIN DE MAÎTRE

«Qui peut me dire si je feins?» gémit Giammaria Ortes. «Jugez, nous dit le personnage de Grégoire Polet, le vrai, c'est un point de vue.» *Excusez les fautes du copiste* est un livre facile à lire, mais profond. Il pose l'éternelle question de l'art. Et en filigrane celle de la société d'aujourd'hui: n'accentue-t-elle pas l'égarement de chacun?
Le narrateur devient veuf d'une femme qu'il adorait. A vingt-quatre ans, il se retrouve seul avec sa fille. Il enseigne le dessin et déteste ça. Il n'a presque aucun contact. Tout au plus se lie-t-il d'amitié avec son libraire. Il s'enfonce dans le crime: il crée de faux tableaux. Mais quelle valeur a la réalité? Pourquoi estimons-nous plus l'original que la copie? Que faut-il pour être artiste?
Dans ce livre délicat, vous trouverez toute la violence du sentiment artistique, la beauté de l'âme humaine, ses tourments. Pourquoi s'attache-t-on à un être? Pour ses qualités? Vous serez surpris. Certains défauts sont-ils plus excusables que d'autres? Quel prix paie-t-on l'honnêteté? Vous le découvrirez dans cet ouvrage. Un beau livre. Qui ira chercher au fond de vous l'âme de l'artiste. Lisez. Jugez.

Amelia T. Joulain

3. *LA CHAMBRE CLOSE :* JEUNE BELGIQUE, THÉÂTRE DE DISPARITIONS MYSTÉRIEUSES

Avec La *Chambre close*, Philippe Rémy nous plonge dans la Belgique de 1865, encore agitée par les événements liés à l'indépendance. Un acteur de la révolution disparaît mystérieusement dans sa chambre fermée de l'intérieur. Sur le mur est écrit en lettres de sang «Vive la Bel… «. L'enquête commence. Plusieurs enquêteurs se passent le flambeau. La narration est multiple, saccadée, la chronologie aléatoire, ce qui rend la compréhension parfois difficile, surtout s'il nous manque certaines notions historiques ou mythologiques.
Peut-être le livre aurait-il dû fournir plus de clefs afin d'être accessible à tous. L'histoire, bien que complexe, est accrocheuse. Se mêlent drames familiaux, conspirations politiques, avec toujours ce même désir de faire éclater la vérité. Certains personnages endossent plusieurs rôles, façon supplémentaire pour Philippe Rémy de nous mettre en garde contre les apparences, de nous pousser à considérer aussi les messages latents. La fin assez improbable, l'enquête donne l'impression d'avoir été vaine, ce qui accentue encore cette idée de primauté de la démarche sur le résultat, que Philippe Rémy n'hésite pas à illustrer avec la quête du Graal.

Martha Beullens

4. LÉGER AMOUR, OU *JUSTE À CÔTÉ*…

Dans son recueil de nouvelles, Aurelia Jane Lee flirte avec certains tabous, mais ne fait que les effleurer. Que ce soit avec une mère charmée par un beau gosse mais, malheureusement pour elle, prêtre, avec un mono attiré par une gamine de neuf ans, avec une femme dont le mari surfe sur la toile à la rencontre de charmantes inconnues, elle mentionne les interdits. Sans creuser.
L'auteur éveille notre intérêt puis file aussitôt vers une pensée classique. L'audace manque cruellement: Aurelia Jane Lee nous conte une série de petites histoires, dans lesquelles l'amour

passe juste à côté de ses personnages. Certains y croient, d'autres n'espèrent même plus. On ne s'attend même pas, pendant la lecture, à ce que l'amour réponde présent. Les nouvelles nous font juste sourire.
La jeune écrivain donne l'impression d'une petite fille modèle et reste trop gentille. Mais peut-être certains y trouveront-ils leur compte ? ***L'amour, ou juste à côté*** n'est ni dérangeant ni choquant, il ne heurtera personne. Il est là, léger, simplement pour nous faire apprécier une lecture simple et facile.

Sandrine Puissant

5. VISITE INÉDITE DU *JOURNAL D'UN JEUNE BRANLEUR*

Bienvenue à bord du train pour l'au-delà de nous-mêmes. Par la fenêtre vous pouvez admirer les rues glauques. Aucune trace de l'Innocence, nulle part. Juste des parasites qui courent et volent sans but. Des lâches inactifs à la recherche de profit.
Avec noirceur, Olivier Dombret décrit la vision de vie d'un jeune branleur. L'auteur joue avec la ponctuation et les phrases sans varier les thèmes. Le tout bercé par une musique d'une douceur parfois surprenante. Car la violence et le chaos ne sont pas les seuls maîtres à bord: ce livre est également porteur des philosophies zen, bouddhiste et hindouiste. Il est par ailleurs bon de l'explorer muni de quelques repères comme la Beat Generation ou encore le «name dropping». Il n'est pas difficile d'apprécier le voyage. Et si certains aiment reconnaître les paysages, d'autres préfèrent partir à l'aventure dans des contrées encore inexplorées.
Alors, vous montez?

Anaëlle Stygelbout

Cet article a été coordonné par **Adrienne Nizet**.

UN NOUVEAU GÎTE FAMILIAL À ARBREFONTAINE

Le réseau des Gîtes d'Etape du Centre Belge du Tourisme des jeunes compte désormais un gîte familial supplémentaire.
Après une rénovation complète qui aura duré une dizaine de mois, nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture du Gîte d'Etape Petite Maison à Arbrefontaine. Ce nouveau gîte de 21 lits est accolé au gîte d'Arbrefontaine (52 lits) que les habitués des Gîtes d'Etape connaissent bien.

Dès aujourd'hui, les familles et les petits groupes ont également la possibilité de se détendre et de passer quelques jours dans cette belle région, dans un gîte convivial, plus intime et familial.
Dotée de 4 chambres dont une en mezzanine et pouvant être divisée en deux modules accueillant 13 ou 21 personnes, la petite maison vous séduira par son aspect chaleureux. Les chambres, toutes sous les toits, donnent directement dans le petit salon et sont équipées de sanitaires. Un coin détente, disposant de fauteuils et de tables basses, et agrémenté d'un poêle à bois qui vous procurera une douce chaleur, vous ravira à votre retour de promenades. Le jardin, en terrasse, dispose quant à lui de tables, bancs extérieurs et d'un barbecue.
La Petite Maison est modulable avec le Gîte « Arbrefontaine » pour en augmenter la capacité jusqu'à 73 lits.

De par sa situation au cœur d'un petit village de Haute Ardenne à quelques kilomètres de Vielsalm, le gîte est un formidable point de départ pour des excursions au pays des Macralles et des Nutons.

Infos et réservation : 02/209.03.00 ou www.gitesdetape.be

VERT… LE CAMP !

Dans quelques jours, les tentes vont pousser comme des champignons dans les prairies de nos campagnes, des mâts de bois vont se dresser aux quatre coins de la Wallonie et des milliers d'enfants et de jeunes, foulard autour du cou, vont venir égayer les ruelles des villages de notre petit pays.
Le temps des camps, c'est reparti ! L'histoire se répète mais ne se ressemble pas…

La vie en plein air, les promenades et les jeux dans les bois, les baignades en rivière,... Ces jeunes vont vivre au cœur de la nature pendant cette grande aventure qu'est le camp. L'environnement, une valeur chère aux mouvements de jeunesse que le Patro et les Guides Catholiques de Belgique aiment à défendre et à respecter.

Ces séjours font l'objet d'une préparation minutieuse de la part des animateurs. Grâce aux formations ou via nos revues, des trucs et astuces leur sont proposés pour protéger Dame Nature qui nous accueille à bras ouverts tout au long de l'année et particulièrement pendant la période des camps. Tri des déchets, activités de sensibilisation à la protection de l'environnement, découverte de la faune et la flore locales, encouragement de l'éco-consommation,… Tout est mis en œuvre pour vivre en symbiose avec la nature.

Par nos actions, nous tentons également d'avoir un rôle éducatif. En permettant aux jeunes de grimper aux arbres, de sentir l'odeur de sève, de faire trempette dans un ruisseau, c'est leur permettre de découvrir la nature et de l'aimer. Plus largement, c'est leur permettre d'avoir envie, un jour, de la défendre.

Virginie Tiberghien & Valentine Verachtert

ALTER ECHOS 19/05/07

Le 26 avril se tenait une réunion conjointe des exécutifs de la Région wallonne et de la Communauté française. Consacrée principalement à l'emploi et à la formation professionnelle (en particulier des jeunes), elle a accouché de très nombreuses mesures (voir la rubrique télex de l'*Alter Échos* n°228). L'une d'entre elles, l'allongement de la durée maximale des PFI (Plan Formation Insertion) a suscité une vive opposition des jeunes de la CSC et de la FGTB.

Outre un paquet de mesures visant à simplifier la lisibilité des aides, à mener des expériences ciblées sur des quartiers à fort taux de chômage, ou encore à intensifier l'accompagnement et le suivi des jeunes chômeurs, le gouvernement wallon a également décidé d'allonger la durée maximale du PFI (Plan de formation insertion), de 26 à 52 semaines, pour les demandeurs d'emploi de moins de 25 ans qui ont un diplôme inférieur au secondaire supérieur.

Trop d'effets d'aubaine

La mesure d'allongement est dénoncée par les sections jeunes des syndicats. « De tels plans d'embauche sont mis en place depuis des années et aucune amélioration notable de l'emploi des jeunes n'a eu lieu. Nous refusons que l'on offre encore une fois des cadeaux aux employeurs sans conditions réelles et sérieuses en matière de création d'emplois durables et de qualité ! », expliquent leurs représentants.

À l'appui de leurs propos, on se souviendra également du fait que dans la récente analyse que Thérèse-Marie Bouchat et Philippe Defeyt avaient consacrée à la Formation en Région wallonne (cf. *Alter Échos* n°227), les PFI avaient été pris comme exemple d'une politique à fort effet d'aubaine, ce qui avait même amené les chercheurs à conclure : « En caricaturant [...], on pourrait dire que faire passer par un PFI un jeune qui a fait des études supérieures, au chômage depuis moins d'une semaine, pour exercer ses compétences dans un secteur totalement protégé n'est pas la meilleure manière d'utiliser les ressources de la collectivité. » Et ce, après avoir constaté qu'en classant, pour l'année 2003, les bénéficiaires du Plan Formation Insertion selon leur durée de chômage préalable, seuls 5,9 % d'entre eux étaient chômeurs depuis plus de six mois (et 74,8 % chômeurs depuis moins de deux mois).

Reste précisément à savoir si l'allongement prévu ira à l'encontre de cet effet d'aubaine, en encourageant les employeurs à engager en PFI des jeunes moins qualifiés, ou s'il augmentera seulement son amplitude. Pour éviter que ce dernier scénario ne se réalise, les jeunes CSC et FGTB proposent notamment d'instaurer un quota maximal de PFI en fonction de la taille de l'entreprise, de prouver la nécessité d'un tel contrat par la mise en rapport de la formation initiale ou de l'expérience du travailleur et le descriptif de la fonction à occuper. Ils souhaiteraient également que l'accès aux PFI soient réservés aux travailleurs nouvellement engagés (en excluant par exemple les PFI suivant de trop près un intérim dans le même poste).

Une vraie formation

En plus de ces critiques, les jeunes CSC et FGTB font valoir que la période théoriquement dévolue à la formation est rarement consacrée à celle-ci, et que l'accompagnement et le suivi du demandeur d'emploi sont souvent virtuels. Ils demandent en conséquence que soient explicitement prévues des périodes de formation, de contact et d'évaluation avec un « vrai » tuteur. Ils souhaiteraient également une simplification des démarches nécessaires à la perception des primes liées au contrat PFI.

Le projet d'allongement, qui émane du cabinet du ministre wallon de l'Économie et de l'Emploi, Jean-Claude Marcourt (PS), est désormais sur la table du Conseil économique et social de la Région wallonne. Reste donc, à voir si, du côté syndical des partenaires sociaux, les aînés suivront les jeunes !

Pour rappel, le **PFI** est un contrat de formation conclu entre un employeur, le Forem (le PFI est wallon) et un demandeur d'emploi (stagiaire). Il permet à ce dernier de se former en entreprise (et, parfois, en centre de formation) pendant une période de 4 à 26 semaines, à l'issue de laquelle l'employeur s'engage à proposer au bénéficiaire un contrat de travail d'une durée au moins égale à celle de la formation. Pendant la durée du stage, les allocations de chômage (ou le revenu d'insertion) sont complétées par une « prime d'encouragement » versée par l'entreprise, qui comble la différence entre ces allocations et le revenu imposable du futur travailleur dans sa fonction. Cette prime est parfois progressive : 60 % pour le premier tiers de la formation, 80 % pour le deuxième, et 100 % pour le dernier. En 2006, il s'est conclu plus de 11 000 de ces contrats et, depuis leur lancement en 1998, 74 000.

LLB 28-29/04/07



▶ L'épanouissement personnel et l'affirmation identitaire y ont une place importante, mais on évoque aussi la formation de CRACS (Citoyens responsables, actifs, créatifs et solidaires).



Jean-François GUILLAUME

Chargé de cours en sociologie, Institut des sciences humaines et sociales, Université de Liège.

On sait la place importante qu'ont prise les mouvements et les organisations de jeunesse dans la socialisation et l'éducation des jeunes générations. On n'a pas oublié les projets et les ambitions des pères fondateurs du scoutisme. En poussant la porte du local de la troupe, l'enfant, l'adolescent et le jeune (presque) adulte pénètrent dans un monde organisé par des codes de conduite, des rites et des références éthiques.

On sait les luttes et les revendications sociales nourries et façonnées dans le creuset des mouvements de jeunesse, puis portées sur la place publique ou dans l'arène politique. Motivées par un idéal d'émancipation, de reconnaissance sociale ou d'éducation permanente, les paroles de jeunes se sont fait entendre, suggérant ou réclamant d'autres modes d'organisation sociale, une autre façon de vivre ensemble.

On sait aussi les excès que l'embrigadement dans des organisations de jeunesse a générés dans les périodes troubles de l'histoire contemporaine. L'attachement à la vie de groupe était alors exacerbé, mais dévoyé : les organisations de jeunesse étaient devenues de précieux auxiliaires d'un pouvoir politique préoccupé par la formation d'une élite ethnique ou sociale, par la constitution de cohortes de militants ou de combattants.

Il fut donc un temps où les mouvements de jeunesse pouvaient s'afficher comme des instances éducatives "fortes", et graviter dans l'orbite d'institutions au programme bien établi : l'Ecole, la Famille, l'Armée, l'Eglise... Les adultes qui y organisaient les activités éducatives s'appuyaient sur une ligne de conduite nettement dessinée autour de valeurs ou de principes à vocation universelle. On ne parlait guère de "professionnalisation", mais plutôt de "vocation".

Il s'agissait d'amener des jeunes vers un âge adulte, dont les seuils étaient facilement identifiables : l'emploi salarié, le mariage, l'indépendance résidentielle. Et ce modèle "fonctionnait" bien, en raison d'un contexte économique favorable et des investissements éducatifs consentis par une génération de parents socialisée durant des périodes plus sombres.

Scouts, guides ou patros ont été eux aussi portés par cette embellie : on y découvrait et on y expérimentait une nouvelle période de la vie, "la jeunesse". Une jeunesse que l'on considérait comme une ressource pour l'avenir, parce qu'on ne voulait plus revivre les erreurs d'un passé tout proche. Le bonheur fut peut-être de courte durée, et les jeunes générations qui suivirent subirent de plein fouet le choc des premières crises économiques des années septante.

Le regard porté sur la jeunesse fut alors plus inquiet; on se mit à parler de "problèmes", de "vulnérabilité"; on donna d'autres missions aux institutions éducatives : préparer les jeunes à l'insertion professionnelle, améliorer leur "employabilité", lutter contre l'insécurité, etc. Le domaine de la jeunesse vit apparaître de nouveaux professionnels, les actions se multiplièrent, offrant parfois une image kaléidoscopique des réalités juvéniles.

Ce mouvement de fragmentation et d'éclatement des compétences a provoqué l'affaiblissement du programme institutionnel jadis si fort : les valeurs et les principes qui orientent les différentes actions entreprises à l'égard de la jeunesse sont à présent diverses et souvent antagoniques. On y décèle pourtant une référence commune, à laquelle on s'attache presque désespérément, comme dans un aveu de son impuissance à contrecarrer des tendances structurelles lourdes : l'individu est devenu le centre même des préoccupations. Dans les dispositifs d'accompagnement, le jeune devient un acteur à qui l'on prête une capacité stratégique et une responsabilité étendue; un acteur qui ne peut plus se contenter de "subir", mais qui doit calculer, anticiper, formuler des choix réfléchis, énoncer des projets, s'engager.

Guides et scouts se sont dotés d'un projet éducatif qui énonce des valeurs et des principes plus ou moins proches du modèle culturel dominant : l'épanouissement personnel et l'affirmation identitaire y prennent certes une place importante, mais on évoque aussi la formation de CRACS (citoyens responsables, actifs, créatifs et solidaires).

> BOUSCULER LES CERTITUDES, PROPOSER DE NOUVELLES QUESTIONS, QUITTE À MARCHER CONTRE LE VENT

Ce projet éducatif se complète d'une action pédagogique, conçue sur un mode plus "professionnel". Finies les activités improvisées et les épreuves initiatiques. Comme dans d'autres lieux, le métier d'animateur ne paraît plus reposer sur le "simple" bon sens. Il faut se former. Jouer devient une affaire sérieuse. Plus sérieuse d'ailleurs qu'on ne l'imagine. Parce que dans tous ces jeux de bois, de prise, de piste, de ballon, il subsiste des traces du programme institutionnel de jadis. Derrière la plus anodine des consignes pour commencer une animation – "Silence ! Ecoutez-moi tous !" ou le célèbre "Cric crac ! Boum !" –, c'est un ordre hiérarchique qui s'affirme.

Derrière le découpage séquentiel des animations, des séjours ou des camps, c'est un mode d'organisation temporelle qui s'affirme. Mais il n'est pas sûr que les façons de faire de jadis aient conservé leur fonctionnalité dans notre monde d'aujourd'hui. Si l'intention demeure – il s'agit aujourd'hui encore d'apprendre à vivre en groupe –, l'exercice doit être renouvelé, dans son contenu et dans ses formes.

S'il s'agit de former des CRACS susceptibles d'orienter le destin collectif, il faut alors que les activités proposées confrontent ces jeunes aux nouvelles compétences requises par l'environnement social au sein duquel ils vont agir. Et qu'elles les mettent, au propre comme au figuré, en mouvement. Il serait bien difficile aujourd'hui de revendiquer un programme éducatif basé sur le dilettantisme, le farniente ou plus prosaïquement, sur la "glandouille". Il ne saurait être question non plus de mettre en place un encadrement strict, même s'il subsiste dans nos sociétés contemporaines des velléités d'embrigadement ou d'enrégimentement.

Il ne s'agit donc plus de concevoir des activités "pour" des jeunes, mais d'inviter à la réflexion. L'animation proposée peut donc revêtir un caractère aventureux; parfois même elle peut inquiéter. Parce que sans émotion et sans une part d'inconfort, il n'y a pas de réflexion.

Dans cette aventure collective, suffisamment préparée pour qu'aucun de ceux qui y prennent part ne se perde en cours de route et pour que tous puissent y amener leurs compétences personnelles, l'épanouissement personnel ne sera pas l'objectif essentiel. Il ne constituera que l'un des bénéfices induits par la démarche éducative.

De telle sorte que des questions que l'on tend à s'imposer : "Qu'est-ce que je veux pour moi ?", "Suis-je quelqu'un de bien ?", "Est-ce que je suis dans le bon ?", "Est-ce que j'ai été à la hauteur ?", finiraient par être reléguées au second plan.

Il y a là, me semble-t-il, un enjeu majeur pour les mouvements de jeunesse aujourd'hui : bousculer les certitudes, proposer de nouvelles questions, quitte à marcher contre le vent. Il n'est pas sûr qu'ils puissent changer le monde, mais il se pourrait bien qu'ils constituent des lieux où, dans la fausse candeur d'activités ludiques, enfants, jeunes et (jeunes) adultes confrontent leur regard sur des problèmes nouveaux et se rejoignent dans une même question : "Avons-nous fait du bon travail ?" ▪

LLB 28-29/04/07

Le scoutisme et les autres mouvements de jeunesse peuvent-ils encore vivre dans une société où le sens du collectif tend à disparaître et où les jeunes sont sollicités par une multitude d'autres incitations plus individuelles ?

C'est foncièrement la problématique de l'engagement social et du devenir du scoutisme qui est soulevée. Or, concernant l'engagement, le scoutisme renvoie, selon moi, à une triple thématique : la vie associative et bénévole, la participation à des valeurs, et la transmission de ces mêmes valeurs. L'engagement est indéniablement lié à la vie associative et aux mouvements de jeunesse en particulier. Mais l'engagement fait également référence à la participation à un monde fait de valeurs, et à la transmission de celles-ci.

Parler de scoutisme aujourd'hui, c'est avant tout s'ancrer dans un contexte en pleine mutation. En effet, nul analyste ne peut ignorer la transformation radicale de notre société au cours de ces dernières années : émergence de l'individualisme, fin de l'application de principes d'autorités supérieures, montée en puissance d'une société de consommation de masse, raccourcissement de la temporalité, redéfinition de la notion de collectivité à partir du concept de réseau.

Ces réseaux, en particulier, réaffirment l'importance de la qualité des relations, laquelle prime désormais sur les positions et hiérarchies prescrites par les grandes institutions classiques. C'est ainsi que de nombreuses enquêtes mettent en avant aujourd'hui l'importance des proches (la famille et les amis, en particulier), alors que par ailleurs, on assiste à une désaffiliation tant par rapport aux grandes institutions que par rapport au politique. Empreints d'un anti-dogmatisme, d'un rejet de la logique d'autorité, et d'un sens pragmatique avancé, nos contemporains ne croient plus aux grandes idéologies mais entretiennent ce souci de pouvoir concrètement travailler avec d'autres, ensemble.

> SOUCI D'AUTRUI, EXPÉRIENCE DIRECTE, ACQUISITION PAR L'ACTION, GRATUITÉ, PROGRESSION PERSONNELLE

Parallèlement à ces constats, différentes recherches voient également émerger la question du sens. Dans le cadre d'une profonde mutation sociétale, il va de soi que les raisons qui poussent à l'engagement ont beaucoup changé elles aussi. Ainsi, les modes de régulation de l'engagement tel qu'il est vécu ne trouvent plus d'écho dans le modèle traditionnel de rapport à l'autorité. De ce fait, les conflits interpersonnels sont plus problématiques qu'auparavant : on a tendance à plus rapidement quitter un groupe dans lequel on éprouve des difficultés sur le plan relationnel, quitte à se réengager ailleurs, libre.

Ce sentiment absolutisé de liberté constitue un obstacle à l'engagement dès lors que cet acte met *de facto* un frein à cette liberté. Par ailleurs, un engagement, par définition, est quelque chose de durable. Si tout change très vite, en raison de l'accélération de la temporalité, qu'on s'investit à un endroit puis qu'on change pour s'investir ailleurs, la notion même d'engagement est mise à mal et l'engagement est freiné, du fait du manque de continuité. Par comparaison, on pourra aussi pointer le surinvestissement de certains, souvent les mêmes, qui peut être plutôt profitable ou plutôt destructeur.

Il y a un nombre très important de jeunes qui, malgré ces changements, continuent à s'investir. Plusieurs raisons peuvent être épinglées à cet égard. La plus évidente découle du fait que l'unité scoute ou guide, au niveau local est avant tout une aventure humaine où l'on peut développer des relations humaines.

Ensuite, la seconde raison réside dans le sens et l'approche des questions humaines. Les mouvements scouts et guides sont effectivement soucieux de développer une réflexion sur la société, en tentant de mettre des mots sur les choses, mais aussi, apprennent à agir. Il s'agit donc de concevoir l'action de ces mouvements comme une action réflexive, raisonnée, à partir de laquelle on va pouvoir tenter de penser ses propres agissements, au fur et à mesure que l'on élabore ensemble. Du reste, évidemment, le scoutisme ne s'est pas totalement transformé : il continue d'y avoir un engagement par filiation naturelle, mais ce n'est vraisemblablement plus l'unique vecteur d'engagement, bien au contraire.

D'autres raisons, plus privées, s'enracinent dans les motivations des membres. A cet égard, le besoin de reconnaissance semble être de plus en plus profond. Qu'il s'agisse de reconnaissance sociale, de reconnaissance personnelle, de reconnaissance collective, cela semble être un élément important. Au cœur des raisons d'engagement se trouve la question, on l'a dit, du sens : au nom de quoi ? Pour développer quoi ? Pour quel projet ? Derrière ces questions se trouve la dimension des valeurs, qui transcendent le tout : valeur d'engagement, souci d'autrui, expérience directe des choses, acquisition par l'action, gratuité, progression personnelle. Dès lors que ces valeurs sont vécues et pas uniquement dites, cette école de vie scoute développe des compétences qui semblent nécessaires pour s'insérer dans la société en devenant des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Réelle innovation pédagogique du XX[e] siècle, le scoutisme, malgré son succès, est aujourd'hui très clairement confronté à de nouveaux défis. Le premier de tous s'ancre véritablement dans la notion de citoyenneté. De l'avis des partenaires des mouvements scouts tels que l'école, les parents, les autres associations, veiller à une véritable citoyenneté face aux mutations de la société semble être un des enjeux fondamentaux.

Le second défi porte sur le multiculturalisme. Nous sommes certes dans des sociétés qui sont multiculturelles depuis longtemps, mais dans lesquelles la rencontre entre les cultures va probablement encore s'accroître. On se rend bien compte qu'il y a une difficulté au niveau des mouvements de jeunes à se situer dans cet environnement complexe et qui change rapidement. L'enjeu réside bien dans le développement d'un contact, d'une action, de projets qui peuvent faire le lien entre nos différentes cultures. A cet égard, un partenariat avec l'école et une complémentarité avec les autres associations qui travaillent déjà dans ce secteur s'imposent.

Le troisième défi s'inscrit dans la foulée des transformations fortes de nos sociétés : il s'agit de pouvoir véritablement définir la fonction sociétale du scoutisme. En effet, aujourd'hui, la famille n'a plus le rôle qu'elle avait hier, l'école (de même que d'autres institutions) est en crise. En tant que lieu tiers, le scoutisme doit clarifier la fonction qui lui incombe dans ce nouveau contexte social.

Enfin, un quatrième défi, qui n'est pas sans lien avec celui qui précède, réside dans le changement d'image. On ne connaît que trop bien la caricature du scoutisme. Elle constitue véritablement un frein au développement et aux activités scouts et guides, et ce d'autant plus qu'elle correspond de moins en moins à la réalité.

Si les voies à suivre pour rencontrer ces défis demeurent encore incertaines, l'identification même de ces défis par les mouvements illustre la capacité d'auto-évaluation et d'adaptation au changement que ces mouvements ont développé. ■



Olivier SERVAIS
Anthropologue; professeur à l'Université catholique de Louvain; auteur de "Scouts, guides, patros. En marge ou en marche" (Ed. Luc Pire).

DIMANCHE EXPRESS 25,
24/06/07

La couleur du foulard est différente, mais les scouts de la 8ème Outre-Meuse et les patronnées de Ste-Maria Goretti à Soumagne (près de Herve) visent le même objectif : accueillir chaque week-end des jeunes de la localité et des environs. Quand on additionne les deux mouvements, on dépasse les 200 membres. Mais les uns et les autres sont logés dans les greniers inconfortables et peu salubres de l'école St-Joseph. Cette période sera bientôt révolue, grâce à l'achat et à la transformation d'un hall industriel où tout le monde trouvera sa place.



Ils ont fait le tour du propriétaire

À l'origine, les 12h et 24 heures vélo de Wégimont lancées voici dix ans par les aînés de l'unité scoute. L'affaire prend de l'ampleur et génère des bénéfices qui sont mis de côté en vue de l'achat de nouveaux locaux. Différentes hypothèses sont alors envisagées mais aucune ne s'avère réalisable, jusqu'à ce que les responsables tombent sur le hall industriel d'Aerofleet. Cette entreprise familiale spécialisée dans les matériaux composites veut diminuer ses activités à Soumagne pour s'implanter à Givet.
L'unité scoute décide alors d'acheter le hall et de le transformer. C'est alors que les patronnées entrent dans la danse et apportent un bas de laine de 12.500€, fruit de leur gestion économe. C'est décidé : les deux mouvements de jeunesse partageront le même toit.
Il faut dire que scouts et patronnées ont dépassé le stade de la cohabitation plus ou moins forcée. Les 12/24 heures vélo, en particulier, les ont rapprochés. Au départ, les plus grandes ont participé à la compétition tandis que les plus jeunes les encourageaient. Puis ces demoiselles sont entrées dans l'équipe des bénévoles et leur présidente a rejoint le comité organisateur. Le patro s'est ensuite impliqué de plus en plus dans les activités mises sur pied par ses voisins scouts : non seulement le vélo, mais également des concerts, le courrier, etc…

Un endroit fort intéressant

Et voilà comment les uns et les autres ont décidé de porter ensemble ce *"formidable projet"* de nouvelles installations. Une asbl a été créée pour la circonstance : elle s'appelle "Solmania", en écho à l'ancien nom de la commune. Le hall acheté fait 580 mètres carrés au sol et on y aménagera une salle polyvalente au rez-chaussée, des locaux pour les scouts au 1er étage et d'autres pour les patronnées dans les combles. L'architecte propose en effet de disposer les locaux scouts autour d'une galerie et d'un grand vide surplombant la salle polyvalente. Le bâtiment présente de nombreux avantages : sa taille, sa situation au cœur du village, sa liaison avec l'école St-Joseph voisine, une entrée indépendante. Et l'on pourra y accueillir des week-ends de formation, hikes et autres camps pour des sections scoutes extérieures.
"Le ciel scout et patro est bleu, nous sommes conscients de réaliser un projet qui nous tient particulièrement à cœur et qui cadre parfaitement avec la vie associative et économique du centre de Soumagne", écrivent les responsables de "Solmania".
Il faudra encore patienter quelques mois pour que cette infrastructure soit opérationnelle. Mais en attendant, les jeunes des deux mouvements et leurs parents ont eu récemment l'occasion de découvrir le hall et les plans.
Et pour poursuivre et parfaire le projet, scouts et patronnées vont encore organiser en commun plusieurs activités : les 12/24 heures vélo, bien sûr (les 22 et 23 septembre), un concert des Petits Chanteurs à la Croix de Bois (6 octobre à Banneux) et une conférence de Jacques Salomé au Palais des Congrès à Liège (le 12 octobre). C'est dire si l'automne sera chaud pour les jeunes de Soumagne…

Hubert WATTIER

Les dons peuvent être versés au compte 630-0113611-83 de la Fédération des Scouts Catholiques, 21 rue de Dublin, 1050 Bruxelles, avec la mention "Le fabuleux projet bâtiment Scout/Patro – Soumagne". Attestation fiscale à partir de 30€.

PASTORALIA 6, JUIN – JUILLET 2007

En cette année centenaire du scoutisme, la pastorale néerlandophone nous présente un nouveau projet commun du Chiro et des Scouts de Flandre.

Le Chiro et les Scouts et Guides de Flandre, les deux plus grands mouvements de jeunesse du pays, ne sont pas du tout rivaux. Ils viennent de le prouver avec l'ouverture le 21 avril dernier du "Kolenmarkt", la maison rénovée des mouvements de jeunesse au cœur de Bruxelles. Ce secrétariat était jusqu'à présent la base d'opération du Chiro Brabant Flamand et Bruxelles. Maintenant, les scouts et guides de Bruxelles y ont aussi leur place. A l'occasion de l'ouverture festive, le Chiro et les Scouts tenaient à mettre en valeur leurs nombreux membres.



Joke Anthonissen, permanente du Chiro à Bruxelles, témoigne des enjeux des mouvements de jeunesse à Bruxelles : *"Ils doivent faire face à un grand nombre de défis spécifiques au travail avec des jeunes volontaires dans une grande ville : une situation démographique en évolution permanente, un public très diversifié dans certains quartiers, un réseau de parents, d'anciens et de sympathisants qui s'émiette, le multilinguisme et un plus grand anonymat qu'en dehors de la ville."*
Ces particularités de la ville rendent le travail avec les jeunes plus difficile et exigeant en investissement de temps, mais aussi particulièrement passionnant et pertinent socialement. Les centaines de volontaires qui s'y engagent bénévolement ont été mis à l'honneur le 21 avril. Après une longue et parfois difficile rénovation de l'ancienne maison du Chiro, la nouvelle maison des mouvements de jeunesse a finalement pu être ouverte officiellement. "De Banier", le magasin du Chiro qui se trouve au rez-de-chaussée de l'immeuble, veillait à l'animation.

A 16 heures, la maison des mouvements de jeunesse était officiellement inaugurée, avec entre autres le discours du Ministre Pascal Smet, membre du Collège de la Commission Communautaire Flamande et compétent pour les jeunes. La Commission Communautaire Flamande a investi dans la rénovation, soulignant ainsi à sa manière l'importance des mouvements de jeunesse dans la ville. Elle soutient également le Chiro par la mise à disposition de deux permanents chargés de renforcer l'activité des groupes Chiro à Bruxelles.

KerkNet/Chirojeugd Vlaanderen
Koen Cauberghs

EPINGLÉ POUR VOUS

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

SECTEUR NON MARCHAND : ACCORD POUR ROUVRIR LES NÉGOCIATIONS

LLB 16/05/07

- Ils étaient hier entre 300 et 400 à manifester devant le campus du Ceria.
- Les travailleurs revendiquent entre autres une amélioration de leurs revenus.
- Les négociations reprendront le 21 mai.

Entre 300 et 400 travailleurs du secteur non marchand de la capitale se sont rassemblés mardi matin devant le complexe scolaire du Ceria, à Anderlecht, pour rappeler que leur cahier de revendications sociales demeurait toujours d'actualité, à quelques semaines des élections fédérales.

Depuis de très nombreux mois, les travailleurs du secteur exigent notamment une amélioration de leurs revenus et un aménagement du dispositif de fin de carrière. Jusqu'à présent, leurs actions sont demeurées sans résultat. A Bruxelles, la plupart des 10 000 travailleurs du secteur dépendent financièrement de la Commission communautaire française (Cocof). Cette institution, budgétairement à l'étroit, est tributaire du bon vouloir d'autres institutions, dont la Région bruxelloise, pour ses rentrées financières. Sans le reconnaître ouvertement, les ministres bruxellois francophones attendent l'issue des prochaines négociations institutionnelles et un éventuel refinancement de la Cocof pour négocier un nouvel accord sectoriel pour 2006-2010. Pour l'accord précédent, ils avaient réussi à convaincre leurs homologues flamands de délier les cordons de la bourse régionale. Ceux-ci n'ont jusqu'à présent accepté un nouvel effort de la Région qu'à la marge.

Le regain de tension dans le secteur est apparu après le report d'une réunion tripartite (syndicats - employeurs - politiques) initialement prévue au cours de la semaine du 23 avril 2007 pour négocier notamment la mise en œuvre de deux concessions faites aux travailleurs mais pas encore concrétisées. Celles-ci sont relatives au dispositif des fins de carrière et au plan tandem par lequel on remplace systématiquement un travailleur âgé sur le départ par un travailleur jeune. Les syndicats voulaient également que l'on y aborde les demandes d'accès gratuit au réseau des transports publics bruxellois et d'augmentation de la prime syndicale pour la mettre au niveau de celles auxquelles ont droit les travailleurs du secteur en Communauté française et en Région wallonne. Ces points ont été remis sur la table lors de la réunion de mardi. Faute d'avoir obtenu un accord, en 2007, sur des revendications plus larges et plus coûteuses formulées depuis 2005, les organisations syndicales ont aussi exigé la rédaction d'un protocole d'accord sur une série de priorités à négocier pour la période 2008-2010. La réunion de mardi a permis de dégager un consensus sur des négociations en deux temps. Des discussions vont reprendre à partir du 21 mai au sujet des conditions de prépension, de remplacement du personnel en fin de carrière via le plan tandem, et du passage du statut d'ouvrier à celui d'employé. Selon le syndicaliste de la FGTB Yves Dupuis, les syndicats ont aussi obtenu l'ouverture de discussions à partir de mi-septembre, soit après les élections, sur les revendications les plus coûteuses (hausses barémiques) des travailleurs. Il s'agira alors, selon lui, de fixer un échéancier de priorités à réaliser, avec des engagements budgétaires, au cours de la période 2008-2010. (Belga)

JOHANNA DE TESSIERES

■ Les représentants du gouvernement et des commissions communautaires, dont M. Cerexhe, ont rencontré le secteur non marchand.

JOBS ÉTUDIANTS : LE TRAVAIL AU NOIR TOUCHE LES JEUNES

LLB 22/06/07

- Trois quarts des étudiants ont travaillé comme jobistes l'été dernier. Mais pas toujours avec un contrat.
- Pour cet été, 350 000 jeunes auront un job.

Quelque 20 pc des étudiants travaillent sans contrat, révèle une étude de Randstad. Ce pourcentage est encore plus élevé dans certains secteurs et atteint 42 pc chez les jeunes de moins de 18 ans. *"Cela signifie que la légère tendance à la baisse des dernières années en termes de travail au noir chez les étudiants semble interrompue. Dans l'Horeca, un tiers des jobistes sont au noir"*, explique Jacques Hermans, de Randstad. *"Il faut sensibiliser les jeunes à l'importance du contrat. Surtout les plus jeunes. Les étudiants plus âgés sont d'avantage au courant des normes et sont dès lors probablement plus exigeants"*.

L'étude révèle ainsi que la nouvelle réglementation – qui permet aux étudiants de travailler deux périodes de 23 jours en conservant leurs avantages, notamment en matière de cotisations ONSS – n'est connue que d'une minorité d'entre eux. Le dernier sondage effectué par Randstad montre que 48 pc sont au courant. L'an dernier ils n'étaient que 36 pc.

Parmi les étudiants qui ont un contrat, 93 pc reconnaissent avoir presté plus d'heures que ce qui était prévu. Mais 90 pc d'entre eux ont été rémunérés pour ces heures. C'est dans l'Horeca que le nombre d'heures supplémentaires est le plus élevé.

Mais qui sont ces étudiants et que font-ils exactement ? C'est ce que Randstad a également essayé de savoir dans son enquête en sondant 1000 d'entre eux. Premier constat : presque tous les jeunes travaillent (90 pc). *"Ceux qui ne travaillent pas sont l'exception aujourd'hui"*, note Jacques Hermans. Parmi ceux qui travaillent, 84 pc exercent un job rémunéré. La plupart des étudiants (75 pc) travaillent pendant les vacances scolaires, un chiffre en forte augmentation. Quelque 38 pc des répondants exercent un travail rémunéré pendant le reste de l'année (contre 30 pc il y a deux ans). Près de 44 pc font des petits boulots en dehors du cadre familial (contre 34 pc il y a deux ans). Le nombre de bénévoles avoisine les 30 pc.

Ceux qui font un travail rémunéré en entreprise sont avant tout employés de magasin, ouvriers de production, barmen, aides de cuisine et employés administratifs.

Randstad s'est intéressé également à ce que gagnaient ces jobistes, car l'argent reste de loin ce qui pousse les jeunes à travailler. Les étudiants qui font des petits boulots gagnent environ 725 € par an. Les garçons (935 €) plus que les filles (533 €), parce qu'ils prestent d'avantage d'heures (103 heures contre 87).

Ceux qui ont un travail rémunéré pendant l'année ou en été ont un salaire annuel d'un peu plus de 1 500 €. Quelque 40 pc des étudiants déclarent gagner entre 750 et 1 250 € par an; 12 pc plus de 2 000 €; et 3 pc plus de 3 000 €.

Solange Berger

EPINGLÉ POUR VOUS

LE SOIR 28-29/04/07

LES JEUNES : pessimistes, attachés à la famille, à la recherche de points d'ancrage dans un monde mouvant.

Nouvelle incursion sur l'espèce de terra incognita que représente encore la « planète jeunes ». Dans la foulée de l'émission de la RTBF radio *« Quand les jeunes s'en mêlent »*, et sur la base d'un questionnaire rédigé par des jeunes encadrés par des chercheurs en sciences sociales, 1.100 personnes de 9 à 25 ans ont retracé leur parcours, expliqué ce en quoi elles croient, décortiqué leurs relations familiales et amicales et leur vision de l'avenir.

Trouver sa place. Premier constat : l'inquiétude. Face au monde comme il va. Les parents ont pu profiter des bénéfices du progrès, mais les jeunes estiment qu'ils doivent, eux, en payer le prix. Inquiétude d'autant plus grande qu'ils ne perçoivent pas une volonté, du côté des adultes de résoudre les problèmes du moment. Inquiétude face à sa propre intégration dans la société d'aujourd'hui. L'univers est mouvant ; les repères manquent, *« tout bouge et se contredit en permanence »*. Les jeunes n'en sont pas moins à la recherche de points stables et pertinents, mais *« le rapport de force est aujourd'hui trop en faveur des adultes »*, relève Bernard Petre, chercheur en sciences sociales.

La famille. Les parents sont *« très présents dans les réponses des jeunes, mais ils ne sont presque jamais cités comme autorité face à laquelle il faut conquérir sa liberté »*. Associés à la formation de la personnalité du jeune, à l'idée de soutien matériel ou scolaire, ils ne sont plus considérés comme des repères normatifs. Les parents d'aujourd'hui cherchent plus à comprendre qu'à structurer. *« L'une des principales difficultés des jeunes est de ne pas trouver des adultes debouts, qui assument leur rôle de parent »*, poursuit Petre.

La famille est davantage vue un regroupement destiné à servir l'épanouissement de chacun de ses membres. Les jeunes s'inquiètent du fossé entre cet univers affectif et solidaire et l'univers public et professionnel, perçu comme plus froid, plus calculateur, plus dur. Un monde de compétition et de confrontation. *« C'est un peu comme s'ils ne pouvaient pas imaginer que leur insertion socio-professionnelle future pourra s'accompagner de leur épanouissement personnel »*.

Les valeurs. Les valeurs symboliques traditionnelles (respect de l'autorité, conformité aux règles sociales...) sont peu citées. C'est le respect de la différence qui apparaît au centre des réponses. *« Cette volonté d'aller vers l'autre, cet appétit de voyage, de culture, éclectisme musical, vestimentaire... c'est tout à fait porteur*, se réjouit Petre. *Cela montre qu'ils ont assimilé la multiculturalité. »*

L'avenir. Il est souvent réduit à une trajectoire individuelle, rarement à un projet collectif. Mais cela ne signifie pas égoïste. Les projets de vie exprimés *« sont souvent très altruistes et très généreux »*, marqués par le don de soi, la volonté d'être utile, d'aider des personnes.

Les aspirations. Sortir des clichés et devenir acteur, face à des adultes qui s'engagent, *« qui écoutent sans se défiler des responsabilités qu'ils doivent assumer »*. Objectif : changer les cours des choses sur une planète qui ne tourne pas rond. La famille est aussi au centre des préoccupations pour l'avenir. Celle qu'on va fonder, pour laquelle les jeunes désirent disposer des ressources matérielles et personnelles nécessaires. ■

MICHEL DE MUELENAERE

www.quandlesjeunes.be

EPINGLÉ POUR VOUS

LE SOIR 10/05/07

ON EST LOIN de l'égalité entre filles et garçons à l'école. Le Conseil des Femmes a fait le point et s'inquiète.

« C'*est un sujet d'inquiétude à tous les niveaux de l'enseignement.* » Les membres du Conseil des Femmes n'ont pas l'habitude de crier au loup. Mais le dernier rapport de leur commission Enseignement dresse un tableau préoccupant de la situation des garçons et des filles dans les écoles francophones. Les chiffres (voir ci-dessous) montrent un déséquilibre manifeste. Des filières et des études se féminisent à toute allure. D'autres demeurent des bastions masculins. Les taux d'échec des unes et des autres suivent des courbes opposées. Le retard des garçons est « *généralisé* ». Le déséquilibre est également « *vertical* », au niveau des enseignants. La « base » de la pyramide – les institutrices pré-scolaires – est féminine à 99 %. Le « sommet » – les professeurs ordinaires à l'université – ne compte que 7 % de femmes.

Mais ce n'est pas tout. Accueillant des élèves qui sont déjà sur les « rails » d'une société qui prône l'égalité des genres sans l'assurer vraiment, l'école ne contribue pas à renverser la vapeur. Au contraire. « *La ségrégation sexuée s'effectue à tous les niveaux via des mécanismes subtils de familiarité, de choix, de goût, ou encore de processus discriminants discrets* », souvent à l'insu des enseignants, dit le rapport. Par exemple, des manières différentes de régler un conflit, selon qu'il implique un garçon ou une fille...

« *La situation n'a peut-être pas empiré*, dit Nadine Plateau, présidente de la commission, *mais elle ne s'est certainement pas améliorée.* » Ce n'est pas l'avis d'autres membres du Conseil pour qui « *il était encore légitime de parler de la situation des femmes dans les années 80. Désormais*, relève Françoise Hecq (Université des Femmes), *on nous rétorque que l'égalité existe. Que la priorité, c'est la lutte contre le racisme et la promotion de la diversité sociale. Or, le sexisme est une forme de racisme ! Dans les syndicats, les questions de genres ne sont jamais abordées. On y oppose toujours lutte des classes et lutte des femmes* ». Sur le terrain, il est parfois délicat de prôner l'égalité hommes-femmes sans être soupçonné de racisme.

Le constat prend parfois des tours tragi-comiques. Ainsi, cette école qui, pour une après-midi sportive, avait organisé un match de foot pour les garçons et invitait les filles à venir supporter en pom pom girls... moyennant un droit d'entrée d'un euro.

DANS LES COURS DE RÉCRÉATION et dans les classes, les inégalités entre filles et garçons se perpétuent, relève le Conseil des Femmes. PHOTO DOMINIQUE DUCHESNES

En plusieurs endroits sourdent les signes d'une volonté de régler la difficile cohabitation par le vide, en séparant filles et garçons. Cela a commencé par les cours de sports, cela se poursuit parfois pour les activités extrascolaires, ou même au niveau des inscriptions, sous la pression de parents. La spécialisation de certaines filières n'est-elle d'ailleurs pas une manière rampante de détricoter la mixité ? Et un mouvement analogue ne traverse-t-il pas les mouvements de jeunesse, pour lesquels certains spécialistes de l'adolescence prônent ouvertement la non-mixité. Remettre en question ce fondement historique de l'école ? « *C'est évidemment plus difficile de gérer une classe mixte qu'une classe homogène*, reconnait Françoise Claude (Femmes prévoyantes socialistes). *Mais nous sommes irréductibles là-dessus. Il n'est pas question de revenir sur la mixité ! Ce serait un constat d'échec ; et pas plus efficace à long terme. Les jeunes sont appelés à vivre dans une société mixte. Et ce sont eux qui vont contribuer à instaurer d'autres types de relations entre hommes et femmes.* »



LE SOIR 10/05/07
(SUITE 1)

REPÈRES

Inscriptions. L'enseignement général secondaire est de plus en plus féminisé – de 50 à 55 % de filles. Les autres filières comprennent une majorité de garçons. Les filles ne sont que 30 % dans les options maths fortes. Elles sont très minoritaires dans les secteurs « masculins » du technique et du professionnel (0,9 % en industrie, 0,3 % en agriculture). L'enseignement supérieur de type court est majoritairement (61 %) occupé par les filles, surtout dans les filières pédagogique, paramédicale, économique et sociale. L'enseignement supérieur de type long accueille surtout (55 %) des garçons. A l'université, les filles sont surreprésentées dans les sciences humaines et sociales (57 %) et dans le secteur des sciences de la santé (58 %). Les garçons occupent surtout les filières scientifiques et technologiques (70 %).
Réussite. Dans le primaire, le pourcentage de filles en retard est toujours inférieur à celui des garçons. A la fin du secondaire, près de deux tiers des filles n'ont pas de retard scolaire, pour moins de la moitié des garçons. Le taux de réussite moyen des étudiant(e)s inscrits pour la première fois dans le supérieur de type court est de 40 %. Il est de 46,2 % pour les femmes et de 30,8 % pour les hommes. Dans l'universitaire, les taux de réussite sont similaires à celui du type court.

M.d.M.

« En agissant pour l'égalité, on répare des injustices, mais aussi, on œuvre pour un enseignement plus performant »

« Il faut trouver des solutions collectives dans les écoles, poursuit Plateau. *Etre inventeur et créatif. »* Politiques, parents, directions, enseignants : tous responsables. *« En agissant, non seulement on répare des injustices, mais aussi, on œuvre pour un enseignement plus performant. »* Car ce n'est pas le moindre des paradoxes que de constater le contraste entre les meilleures performances scolaires des filles et la présence massive des femmes dans des emplois à temps partiel précaires ou au chômage. *« Les garçons s'affirment et les filles s'appliquent »*, ont traduit les étudiants en sciences sociales de l'école Sainte-Croix à Liège dans une étude éclairante publiée en 2004. *« Les garçons ont tendance à s'accaparer toute la place dans les interactions : ils interviennent quand bon leur semble et souvent à la place des filles en leur coupant la parole. Et comme l'enseignant n'empêche pas ce positionnement répétitif, et comme souvent même il l'encourage, les filles ont tendance à intérioriser cette position basse et à adopter une réserve sans doute déjà acquise en famille. »*

Par ailleurs, poursuivent-ils, *« la honte suprême est de passer pour une intello. Ce sont les filles qui le disent. Les garçons n'ont pas besoin de le dire tant cela paraît évident. Il est vraisemblable que cette norme antiscolaire, cette infamie de collabo soit leur œuvre en grande partie ».*

La solution ? *« Un positionnement politique explicite pour que l'on prenne en compte ce problème dans la réflexion et l'action de la communauté éducative et dans la conception des politiques,* dit Nadine Plateau. *Former les enseignants en continu, c'est fondamental. Des choses se font déjà. Mais il faut aussi intégrer la dimension des genres dans la formation initiale des maîtres. C'est prévu sur papier à l'école normale, mais à ce niveau, aucun prof n'a été formé, puisqu'il n'existe pas de formation au niveau universitaire. »* ■

MICHEL DE MUELENAERE

www.cffb.be
www.egalite.cfwb.be

LLB 30/04/07

"Guanaco" s'en va chez les humanistes

V.d.W

Mis en ligne le 30/04/2007

La présidente des guides catholiques a terminé dimanche son mandat et s'investit en politique : elle sera 3e sur la liste CDH du Sénat.

Elle a cette fragilité des débutants qui ouvrent, mi-angoissés, mi-éblouis, la porte d'un monde nouveau. Elle a cette assurance des passionnés qui ont enfin découvert leur voie. Elle a cet aplomb, naissant, des femmes qui doivent souvent se battre dans un monde d'hommes...

Avec son staff, elle a organisé, hier, au Heysel et dans toute la ville de Bruxelles, les 100 ans du guidisme et du scoutisme en Belgique. Guanaco "feu de braise" (un quali attribué parce que, disaient ses chefs, elle est toujours là) aura clôturé par ce feu d'artifice la présidence des guides catholiques de Belgique qu'elle assumait depuis trois ans. Aujourd'hui, une nouvelle vie commence pour elle : elle a accepté la proposition de Joëlle Milquet de figurer à la troisième place sur la liste CDH du Sénat, juste derrière Francis Delpérée et Anne Delvaux (ex-RTBF). Non, cela ne s'est pas fait dimanche à la JAMbe : il y a deux ans, déjà, la présidente du CDH, toujours à la recherche de jeunes pousses prometteuses, avait approché Sylvie Roberti, 28 ans. Mais c'était trop tôt : elle ne se sentait pas prête à faire le pas, à quitter un environnement professionnel qui la motive : psychologue indépendante et à l'ASBL "Cancer et psychologie", elle vient en aide à des enfants et des adolescents qui vivent la maladie grave ou le deuil d'un proche.

Comment est né le virus politique qui la pousse aujourd'hui à entrer dans un monde souvent décrié tant par les jeunes que par les adultes qui craignent ou rejettent des élus jugés trop lointains de leurs préoccupations quotidiennes ? "*Le virus politique, je l'ai attrapé chez les guides. Là, dans ma fonction de présidente des guides, j'ai été amené à travailler avec des cabinets politiques, des parlementaires : c'est là que j'ai découvert la politique.*"

Femme du centre, elle se décrit comme profondément humaniste, engagée sur le plan social et associatif. "*Mon mandat de présidente de guides venait à échéance, je cherchais à me réinvestir autrement...*" On l'aura compris, cette jeune femme "en veut" et a trouvé, du moins elle l'espère, dans l'action politique, un prolongement idéal à son action. "*On m'a proposé de poursuivre mon engagement en faveur des jeunes et des familles à un autre niveau, plus haut. Creuser les questions de société, cela m'a toujours intéressée. Je voudrais amener une sensibilité de terrain dans la vie politique. Et le fait de vivre dans la société civile, dans les hôpitaux notamment, aux côtés de gens qui souffrent, peut me permettre d'être un levier pour certains dossiers. Car souvent, il n'y a pas assez de moyens pour l'humain. Mon choix pour le CDH est donc naturel.*"

Ses modèles en politique ? Il ne faut pas chercher très loin : " *Joëlle Milquet, Marie-Dominique Simonet, Catherine Fonck...* " Allons donc, que des ministres CDH ? " *Des femmes avant tout et qui s'investissent, qui croient profondément à ce qu'elles font.* " Et si elle était française, pour qui voterait-elle ? Logique : " *François Bayrou au premier tour* ". Et au deuxième tour ? " *Le choix est difficile. J'aime bien Royal parce que c'est une femme. J'aime bien Sarkozy quand il veut redonner du sens à l'effort, à l'engagement.* " Une vraie centriste.

Retour

Cet article provient de **http://www.lalibre.be**



EPINGLÉ POUR VOUS

VERS L'AVENIR 07/06/07

Désigné par les militants, Georges Gilkinet conduit Écolo avec l'ambition de confronter les autres partis à leurs discours sur l'écologie.

● Cédric FLAMENT

« *Je n'ai pas été choisi par hasard ou par défaut.* » Et Georges Gilkinet, 36 ans, « rit gentiment » lorsque certains analystes se demandent pourquoi les Verts n'ont pas préféré en tête de liste à la Chambre une plus visible « machine à voix ». L'Assessois rappelle que, ainsi que le veut la tradition de démocratie participative chez Ecolo, c'est l'assemblée générale de la régionale qui l'a choisi comme tête de liste. « *Ses membres ont jugé que j'avais les compétences.* » Ils ont également évalué positivement le travail abattu par Georges Gilkinet comme secrétaire régional depuis 2004 : au lendemain des élections régionales et après le « *coup sur la tête* » des Ecolo, « *il fallait se retrousser les manches. Reconstruire.* » En septembre dernier, on a vu que les mots n'étaient pas que slogan : en présentant seize listes sur les seize communes de l'arrondissement de Namur, en sauvegardant les sept conseillers provinciaux et surtout en déployant 39 conseillers communaux (au lieu des 29 précédemment), Ecolo a réussi sa relance sur le terrain.

> « Ecolo est un parti de devoir, pas de pouvoir. Il posera les bonnes questions. »

Georges Gilkinet ne venait pas de nulle part : « *C'est vrai que je n'ai pas toujours tenu un rôle public, mais je fais de la politique depuis 15 ans.* » D'abord actif au sein d'organisations liées à la jeunesse, où son travail politique, presque associatif, se fait dans l'ombre et sans affiliation directe à un parti. En 2001, il est sollicité par un Javaux ou un Nollet, et intègre la logique de cabinet. Le licencié en communication sociale travaillera notamment sur l'opération visant à faire rentrer les journaux dans les classes primaires. « *Essayer de construire un esprit critique aux élèves, et en faire des « CRACS », « citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires » : c'est là ce qui donne un sens à ce que je fais. C'est pour cela que je me sens bien chez Ecolo* ». Cet esprit critique, Georges Gilkinet, qui ne pratique pas la démagogie facile, en fait son cheval de bataille. Celui qui a été conseiller politique à la Chambre connait bien les matières fédérales. Y revendique une compétence certaine. Et se réjouit, à l'heure où tous les partis traditionnels ont (parfois opportunément) intégré la donnée écologique et environnementale dans leur programme, de pouvoir les confronter à leurs engagements. « *Les électeurs nous reconnaissent 25 d'honnêteté dans le discours. Ont du respect pour nos idées, notre cohérence, notre travail et notre éthique. Pour autant qu'ils nous en donnent la force, nous pourrons questionner les autres partis sur leur réelle volonté de changer le monde à ce niveau.* »

« *Parti de devoir, pas de pouvoir* », Ecolo posera les questions qui font mal, annonce Georges Gilkinet, qu'il soit dans une majorité ou dans l'opposition. Ardent défenseur d'une union nationale pour le climat et d'une revalorisation des pensions, Gilkinet le pédagogue se mue en analyste politique. « *Si nous devions aller dans un gouvernement, ce serait avec des partis qui partagent nos priorités.* » Entre le MR, « *à l'antithèse économique* » d'Ecolo, le PS à son antithèse sociale et le cdH « *qui essaye de plaire à tout le monde* », la chose n'apparait pas si simple. ■

Emily Hoyos, une jeune femme « nature »

Jeune fille pétillante au sourire éclatant, Emily Hoyos, 30 ans, rêve d'un monde plus juste et plus vert. Un slogan qui va bien à cette Lustinoise.

● Pierre WIAME

N'allez pas croire qu'elle est naïve, dans le style *peace and love*. L'écologie chez elle, c'est une seconde peau. Ce combat en faveur d'un monde plus vert et plus juste produit sur elle comme un effet révélateur. Il la fait rayonner. Rencontre avec Emily Hoyos, hier matin, après son « marché » de fin de campagne, à Auvelais.

Ne la croyez pas non plus novice. Diplômée en philologie romane, elle a exercé pendant deux ans, en 1997 et 1998, la présidence de la FEF (Fédération des étudiants francophones). « *J'ai appris à argumenter et à agir concrètement, sans angélisme* » dit-elle avec enjouement.

En 1999, elle goûte à la politique. Elle n'a que 22 ans et figure sur à la 4e place effective au Sénat. Avec 17 521 voix de préférence, il s'en fallut de peu qu'elle soit élue. Elle fait ensuite ses armes au cabinet de l'ex-ministre



Emily Hoyos, 2e effectif à la Chambre.
Une demoiselle de trente ans tout en vert.

Jean-Marc Nollet, « *où j'ai appris à travailler* ».

Le débat, parler aux gens, les écouter, les rencontrer dans leur vécu, cela la passionne. « *Je prends du plaisir mais ce qui me fait bouger, c'est une envie de changer la société, de la rendre plus juste* » dit-elle. Alors, Emily, qui n'est pas que jolie, se bat en douceur mais avec conviction. Il y a un truc qui l'ulcère. Ce sont ces élus qui, en dépit de l'urgence des enjeux sociaux à relever, se commettent dans des pratiques inacceptables.

« Je voudrais tant que la politique mette les gens debout. Mais, en les laissant mijoter un peu au-dessus du seuil de la pauvreté, elle les asservit, les fait mendier des emplois ». Allusion à peine voilée à un PS dominant et clientéliste « *qui n'est pas assez volontariste sur des thème dont il dit avoir le monopole* ». Pas étonnant dit-elle qu'une majorité de gens rencontrés éprouvent de l'aigreur vis-à-vis du politique.

Emily Hoyos, directrice du service d'étude de la Ligue des familles, a la jeunesse de son franc-parler. Direct.

L'écologie, elle la vit, elle la porte aussi. Verte jusqu'au fond des yeux. Jusqu'à l'agenda qu'elle porte sous le bras. « *Je n'ai pas de voiture, je prends le train* ». La voiture qui l'a amenée au marché de Sambreville est celle d'un voisin. « *On s'arrange entre soi. Le matin* (elle habite Lustin), *je descends à la gare en stop* ». Pour être écologiste en 2007, en polluant moins, en réduisant sa facture énergétique, il faut être riche, « *et cette écologie-là est inacceptable* ».

Elle a isolé son toit (avec de la laine de mouton) et attend encore, un an et demi plus tard, la prime de la Région. « *Et cela aussi, ça ne va pas...* »

Aller aux élections, sans être allergique aux lieux de décision (rires), ça lui va bien. ■

VERS L'AVENIR 12/06/07

Plusieurs Namurois se verraient bien à un poste de ministre: mais, patience

A l'issue de ce scrutin, la vie politique namuroise se décline résolument en bleu et vert. Les rouges ont perdu un siège. Maxime Prévot portera lui la couleur orange du cdH vers le Parlement. Parmi ces politiques, certains rêvent d'un portefeuille ministériel. Mais jusqu'à présent, ces rêves restent bien secrets...

Six Namurois siégeront à la Chambre. Les députés PS sont Claude Eerdekens et Jean-Marc Delizée; pour le MR Sabine Laruelle et François Bellot. Georges Gilkinet est l'élu des Ecolos et Maxime Prévot celui du cdH. On peut s'attendre à des changements dans les jours à venir. Certains de ces politiciens pourraient être amenés à remplir des fonctions de ministre. Ils ne siégeront donc pas à la Chambre. Projections:

>Si Claude Eerdekens poursuit son mandat de ministre des sports à la Communauté Française il sera remplacé par Valérie Déom. Car aujourd'hui, Maryse Declercq, élue directe, l'a réaffirmé, elle ne siégera pas à la Chambre. Elle préfère rester à la Province. La place revient donc à Jean-Marc Delizée.

>Si Sabine Laruelle est ministre. Elle a réalisé un très beau score personnel et le MR loue son travail réalisé comme ministre des PME et de l'agriculture. Elle serait alors remplacée par David Clarinval.

>Si Maxime Prévot devient ministre. Joëlle Milquet n'a jamais caché qu'elle croyait en ses compétences. Maxime Prévot est lui discret. S'il devient ministre, il ne pourra conserver son échevinat à la Ville de Namur. Tanguy Auspert échevin des bâtiments et de la jeunesse lorgnerait sur une partie de son portefeuille. Les autres compétences pourraient revenir à André-Marie Poncelet.

>Chez Ecolo, pas de velléités ministérielles. On est très heureux des résultats. Hier, le nouveau député des Verts avait encore des difficultés à prendre ses distances par rapport à l'effervescence de dimanche. "*Je suis rentré chez moi à 3 h 30 du matin*, dit-il. *J'ai suivi l'avancement des résultats jusqu'à 5 h 30. Ensuite j'ai été au lit. Quand je me suis réveillé, 2 heures plus tard, c'était le bonheur. Je m'étais endormi avec 4 sénateurs écolos, je me suis réveillé avec un sénateur en plus, un coopté que l'on prend au FN. Génial!*" ■

C. B. ET M.L.

■■Georges Gilkinet

PRESQUE 15 % À NAMUR

Vous allez siéger à la Chambre. Quelles sont vos matières préférées? La Sécurité sociale, l'aide aux personnes, le développement économique... Mais nous allons d'abord nous répartir les compétences. Nous sommes tout de même huit députés Ecolo.

Satisfait du score d'Ecolo dans la province? Nous avons fait 3.000 voix en plus par rapport aux élections provinciales. Nous sommes maintenant à presque 15 %. Dans les autres régions d'Europe, les Verts n'ont pas un tel stock de voix. Chez nous, nous sommes un peu devancés par le Brabant wallon. Nous avons aussi récolté 24.000 votes en case de tête, c'est plus de la moitié des suffrages. Cela veut dire que si on vote Ecolo c'est d'abord pour un projet, pas pour des personnes. Moi, je n'ai pas collé ma tête sur des affiches d'un mètre de haut et acheté des pleines pages dans les journaux.

Votre parcours professionnel? J'ai 36 ans. J'ai été 10 ans dans le secteur de la jeunesse, notamment au Conseil de la jeunesse avec Jean-Michel Javaux. Ensuite, j'étais au cabinet Nollet. Je me suis notamment occupé du décret sur les écoles de devoir, des centres de vacances, de l'opération "Ouvrir mon quotidien". Je suis devenu par la suite conseiller politique à la Chambre et secrétaire régional à Namur. J'ai aussi été journaliste sportif à Canal C pendant 15 ans.

Certains partis ont évoqué une campagne agressive... Je ne l'ai pas vécue comme telle. Les contacts ont été positifs. Par contre, j'ai beaucoup moins apprécié les déclarations qui manquaient d'honnêteté intellectuelle.

■■Maxime Prévot cdH

"C'EST PRÉMATURÉ"

Vous avez récolté 18.244 voix dans la circonscription de Namur. À quoi attribuez-vous ce score? C'est d'abord un beau travail d'équipe, toutes des personnes qui ont mouillé leur maillot pendant la campagne. C'est aussi une jeune tête de liste qui, au travers de débats, de rencontres... s'est montrée crédible. C'est aussi grâce à mon travail d'échevin. Et puis, je pense que les Namurois ont apprécié de voir autre chose que des querelles.

On vous présente comme ministrable. Quel serait pour vous le scénario idéal? Si un jour on me le propose, j'analyserai cela de manière très sereine. Mais ce n'est pas un objectif en soi. Je ne tiens pas à tirer de plan sur la comète. Avec mon poste d'échevin, de député et bientôt de papa, je crois que j'ai assez de boulot.

Si c'était le cas, qui vous remplacerait en tant qu'échevin? On parle d'André-Marie Poncelet... Il n'y a eu aucune discussion au sein du parti. Le scénario de "ministre" est hypothétique et, je pense, très prématuré.

LE PS PERD 20.000 VOIX SUR LA PROVINCE (-7,55 %)

À peine 3 cantons "sauvés"

"*Le message de l'électeur est clair, il veut nous foutre dehors!*", se désole Maurice Bayenet, le président de la Fédération PS de Dinant-Philippeville.

Dimanche soir, les socialistes de la province de Namur perdaient un siège et 20.000 voix!

Le MR devient le premier parti de la Province de Namur.

Sur les 14 cantons, le PS n'a pu en sauver que trois de l'avancée des Bleus: Couvin, Andenne et Gembloux, qui enregistrent tout de même une chute.

Le député-bourgmestre Jean-Claude Maene ne pourra plus siéger à la Chambre. Pour le PS, l'assemblée accueillera donc Claude Eerdekens et Jean-Marc Delizée (Maryse Declercq ne prêtera pas serment). Quant à Valérie Déom, elle siégera, si Claude Eerdekens garde son portefeuille ministériel.

Les cantons les plus touchés: Gembloux (-12 %), Walcourt (-9) et Florennes (-11,99). "*Pour ces deux derniers, l'explication vient sans doute de la proximité avec Charleroi et les affaires*", continue M.Bayenet. Autres raisons invoquées par les socialistes de la province: l'effet Sarko pour les communes frontalières avec la France. "*Mais le PS doit tirer les leçons de la défaite. Et les affaires carolos ne doivent pas nous empêcher de mener une réflexion autre, aussi en province de Namur. Il y a des communes qui avaient des soucis aux communales et qui ont un gros travail à faire.*"

L'OMBRE DE SOTEGEC?

Pour le président de la fédération l'affaire Sotegec a aussi pesé dans les résultats: "*Certains ont fait l'amalgame. Sur le marché, il y a des regards qui ne trompent pas.*"

Que dire de la chute andennaise (-9,15 %), le fief de la tête de liste Claude Eerdekens? Ce dernier pointe aussi Charleroi et l'effet Sarko. Maurice Bayenet reconnaît qu'il y a peut-être aussi eu confusion dans la liste. "*Au départ, nous voulions y faire figurer les trois députés sortants: Delizée-Déom-Maene. Mais la fédération du Nord a exigé Claude Eerdekens, déjà ministre. Le citoyen s'est peut-être perdu.*"

Le député Delizée relativise la défaite: "*Nous sommes tout de même au-dessus des chiffres de 1999. Et le 3e siège de 2003 est arrivé un peu comme un miracle.*" Ce qui étonne aussi: la chute du cdH. "*Aux communales, je pensais que le tassement était dû à l'épiphénomène Fournaux. Mais cette fois, il ne se présentait pas à la chambre et le MR a tout de même augmenté. Le parti a su capter et fidéliser les électeurs!*"

Le PS dans l'opposition? "*Ça me séduit*, rétorque Jean-Claude Maene. *Cela laissera le temps de nettoyer et de revenir sur un système de valeur. Depuis trop longtemps nous ne travaillons que l'image. Dans la direction du parti, beaucoup n'ont jamais connu l'opposition. Ils ne savent même pas que pour gagner une voix, il faut être à l'écoute de l'électeur. Et aujourd'hui, l'électeur est tellement habitué à notre présence au pouvoir qu'il pense que certains droits acquis sont inaliénables. Ce n'est pas le cas.*", prévient-il. ■

A.DG.



Le PS perd un siège. J-Claude Maene perd son poste de député.

■■Sur Namur: -8.06 %

La chute du PS se confirme sur le canton de Namur: -8,06 %. "On perd 5.5 % par rapport aux communales aussi", regrette le pdt de l'USC José Damilot qui pointe le manque de combativité des Namurois. "C'est la suite de Sotegec. Mais pas seulement. Ici, ce sont des jeunes qui ne sont en rien liés avec l'affaire qui se présentaient. Le PS namurois ne s'est pas encore relevé de la défaite des communales et n'était pas présent en campagne. Beaucoup sont partis battus d'avance. Il faudra faire un examen de conscience."

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE



Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be – www.cjc.be



Fédération Nationale des Patros (FNP)
Rue de l'Hôpital, 17
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be
www.patro.be

Fédération Nationale des Patros Féminins (FNPF)
Rue de l'hôpital 15, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be
www.patro.be





Guides Catholiques de Belgique (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70
Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be
www.guides.be

Jeunesse & Santé (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be





Gratte
Rue Hector Genard, 2
1070 Bruxelles
Tél. : 02/534.20.28
Fax : 02/534.61.10
gratte.info@tiscali.be
www.gratte.org

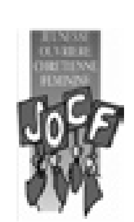
Volontariat d'Entraide et Amitié
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62
Fax : 02/233.3356
info@entraideetamitie.be
www.entraideetamitie.be





Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
Rue d'Anderelecht, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF)
Rue des Moucherons 3, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be

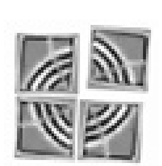




Jeunes Syndicalistes CSC (J/CSC)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19
Fax : 02/246.30.10
jeunes@acv-csc.be
www.acv-csc.be/jeunes

Jeune Et Citoyen (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59
Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be





Action Ciné Media Jeunes (ACMJ)
Rue Docteur Liénard ,2
7012 Jemappes
Tél. 065/82.25.39
Fax. 065//82.28.94
info@acmj.be – www.acmj.be

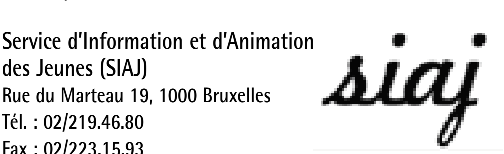
Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge du Tourisme des Jeunes (CBTJ)
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00
Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be
www.cbtj.be





Conseil Jeunesse Développement (CJD)
Rue de la vignette, 179
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42
Fax : 02/673.69.97
Am@cjd1160.org
http://devenirbelge.wordpress.com

Service d'Information et d'Animation des Jeunes (SIAJ)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80
Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be – www.siaj.be



Indications (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02
Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be





Génération Nouvelle (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15
Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be